
Le 10 septembre 2001

Coopération et partenariat local entre les villes et les universités

Experiences des capitales

Assemblée générale de l'UCUE
A Helsinki, le 28 septembre 2001
Rapport thématique

Conten

1	Berlin	4
2	Bruxelles	11
	Preamble	11
	Vie sociale	11
	Vie culturelle	12
	Conclusion	13
3	Copenhague	14
	Parcs scientifiques et technopoles	14
	L'Université d'Øresund	14
	Logements estudiantins	15
4	Helsinki	16
	Généralités	16
	Programme du Centre d'Excellence – des exemples de coopération	
	destinés à renforcer les activités économiques et commerciales	18
	<i>Le Centre d'expertise pour les microsystèmes adaptables/autodidactes</i>	19
	<i>Le Centre d'expertise de technologie génétique et de biologie moléculaire</i>	19
	<i>Le Centre d'expertise pour l'industrie de la culture</i>	20
	<i>Le Centre d'expertise pour les activités relatives aux produits logiciels</i>	20
	<i>Le Centre d'expertise pour les nouveaux médias</i>	20
	La coopération entre la Ville et l'Université de Helsinki	
	– un exemple de mise en réseau stratégique	21
	Le développement des études urbaines	22
	Expansion du secteur de l'information	22
	Conclusions	24
5	Lisbonne	26
	Partenariats	26
	<i>Observatoire du Logement</i>	26
	<i>Caractérisation Socioculturelle des Populations dans des Quartiers de la Mairie</i>	27
	<i>Observatoire de la Sécurité</i>	27
	<i>Étude sur le « Pa Édmoine Municipal Dispersé</i>	28
	<i>Concours de Sculpture</i>	28
	<i>Intervention Sociale</i>	28
	Activités conjointes	29
	<i>Plan Annuel de Stages d'Études</i>	29
6	Londres – Coopération dans le secteur de l'enseignement	
	supérieur et l'Autorité Londonienne	30
	Introduction	30
	Enseignement Supérieur à Londres : faits principaux	30
	Une nouvelle approche régionale	
	pour le secteur d'enseignement supérieur à Londres	31

L'Autorité Londonienne : une nouvelle gouvernance pour Londres	32
Le partenariat entre le Maire et le secteur de l'Enseignement Supérieur . .	33
Contribution des universités au développement économique de Londres .	37
Conclusion	37
7 Madrid	38
Exposé de la question	38
Les conventions de collaboration comme expression pratique des relations avec les universités	39
Exemples des bonnes pratiques à travers les conventions de collaboration	40
<i>La coopération dans le domaine de l'aménagement urbain</i>	40
<i>La coopération dans l'environnement</i>	41
<i>La coopération dans le domaine culturel</i>	41
En conclusion, éventuelles lignes d'intervention pour l'avenir	42
8 Paris	43
Les relations Ville de Paris-Enseignement supérieur	43
<i>Paris, capitale universitaire et capitale politique, économique et administrative</i>	43
<i>Les Universités et établissements d'enseignement supérieur à Paris</i>	44
<i>Les grandes écoles d'ingénieurs de Paris</i>	45
<i>L'excellence de la recherche parisienne</i>	45
L'action de la Ville de Paris en matière d'enseignement supérieur	46
<i>Le patrimoine universitaire municipal</i>	46
<i>Les écoles supérieures municipales</i>	46
<i>Les aides à l'enseignement supérieur</i>	47
Le plan Université du Troisième Millénaire (U3M)	48
<i>Créer un nouveau quartier universitaire sur la ZAC Paris-Rive-Gauche</i>	48
<i>Redessiner la carte des universités parisiennes</i>	49
<i>Consentir un effort décisif en faveur des conditions de vie des étudiants à Paris .</i>	50
9 Stockholm et ses établissements universitaires	51
Le rôle de l'enseignement supérieur	51
Le rôle de la recherche universitaire	52
<i>La Ville, les universités et le réseautage international</i>	52
La stratégie de développement économique de la Ville	52
<i>Technologie de l'Information et de Communication/Mobile Valley</i>	52
<i>Fécondation croisée de la technologie et des lettres</i>	53
<i>Biotechnologie</i>	53
Région d'Excellence	54
10 Vienne – ville universitaire et scientifique	55
Promotion de la science et de l'innovation	56
Encouragement des jeunes chercheurs	57
Analyse et présentation de la vie scientifique	58
Les « Wiener Vorlesungen »	
– Jour fixe de l'intelligence et de la raison	58
Discussion de questions centrales relatives à la promotion de la science, la politique scientifique et la science en tant qu'instrument de réflexion et moyen pour résoudre les questions de notre temps	59
L'Académie de Vienne	59
Coopération avec les universités	60

1 Berlin

La capitale fédérale abrite un grand nombre d'universités, écoles et établissements d'enseignement supérieur :

- Die Freie Universität Berlin (FU)
- Die Humboldt-Universität zu Berlin (HU)
- Die Technische Universität Berlin (TU)
- Hochschule der Künste Berlin (HDK)
- Hochschule für Musik „Hanns Eisler“
- Alice-Salomon-Fachhochschule
- Europäische Wirtschaftshochschule (EAP)
- Evangelische Fachhochschule für Sozialarbeit und Sozialpädagogik Berlin
- Fachhochschule des Bundes für öffentliche Verwaltung
- Fachhochschule für Technik und Wirtschaft (FHTW)
- Fachhochschule für Verwaltung und Rechtspflege Berlin
- Fachhochschule für Wirtschaft
- Hochschule für Schauspielkunst „Ernst Busch“
- Katholische Fachhochschule für Sozialwesen
- Kunsthochschule Berlin-Weißensee
- Technische Fachhochschule Berlin

c'est-à-dire :

- L'Université Libre de Berlin (FU)
- l'Université Humboldt de Berlin (HU)
- l'Université Technique de Berlin (TU)
- l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Berlin (HDK)
- le conservatoire de musique « Hanns Eisler »
- l'institut supérieur de formation des éducateurs « Alice Salomon »
- l'Ecole Européenne des Affaires (EAP)
- l'institut protestant d'études supérieures pour travailleurs sociaux
- l'institut fédéral d'études supérieures administratives
- l'institut d'études supérieures de technologie et d'économie (FHTW)
- l'institut d'études supérieures administratives et judiciaires de Berlin
- l'institut d'études supérieures économiques
- le conservatoire d'Art dramatique « Ernst Busch »
- l'institut supérieur catholique des sciences sociales
- l'institut supérieur des Beaux-Arts de Berlin-Weissensee
- l'institut supérieur de technologie de Berlin

Les universités et écoles supérieures berlinoises sont des éléments constitutifs indispensables de la conception politique du développement économique de la ville.

Ce paysage scientifique unique en Allemagne, combiné à une offre importante de personnels et de cadres hautement qualifiés, est devenu pour les chefs d'entreprises un argument considérable en faveur de l'implantation à Berlin. Dans la concurrence internationale, la culture et la science sont des facteurs pesant sur le choix du lieu d'implantation pour les entreprises et dont l'importance s'accroît tous les ans. C'est pourquoi Berlin doit développer pour devenir un « Centre Européen du Savoir » et créer une base suffisante de ressources humaines grâce aux qualifications de sa population.

La politique du Land de Berlin en matière d'enseignement supérieur est guidée par cet objectif, en dépit des énormes contraintes d'épargne forcée. Le Sénat de Berlin (gouvernement du Land) et la Chambre des Députés de Berlin ont donc approuvé les conventions passées entre le Land de Berlin et les écoles supérieures berlinoises, fixant les subventions du Land pour les années 2003 à 2005, avec force obligatoire. Grâce à ces conventions qui sont conclues depuis 1997, les écoles supérieures disposent de bases de planning garanties. Elles sont ainsi en mesure de tenir compte des considérables montants prévisionnels d'épargne forcée et de pratiquer, sur une base réduite, une politique raisonnable quant aux structures et à la nomination des professeurs.

Ce privilège des écoles supérieures berlinoises par rapport à d'autres domaines politiques est lié à l'obligation de respecter effectivement le nombre de 85 000 places d'étude fixé par la loi, chiffre clef d'attribution des personnels. Les écoles supérieures s'engagent par ailleurs, dans le cadre de conventions ciblées, à améliorer l'enseignement, les études, la rentabilité et la transparence. Une autre obligation est celle de rendre compte de leurs activités.

A partir de 2002, un système d'affectation des crédits du Land en fonction des prestations fournies contribuera à améliorer la rentabilité. Une partie des subventions globales sera passée en compte sur un fonds dont les ressources seront réparties selon les prestations dans l'enseignement, la recherche et la promotion de la relève scientifique, ainsi qu'en fonction des succès obtenus dans la réalisation de l'égalité des chances pour les éléments féminins parmi les scientifiques.

Les conventions passées avec les écoles supérieures concrétisent ainsi des propositions essentielles de la « **BerlinStudie** » (enquête sur Berlin). La *BerlinStudie* est un plan stratégique élaboré pour l'avenir de Berlin, sur commande de la Commission Européenne et du Land de Berlin. Elle propose des mesures dans quatre champs d'action (échanges, compétitivité et travail, cohésion sociale, espace métropolitain équilibré), p. ex. l'introduction de nouveaux systèmes d'incitation et le renforcement de la responsabilité propre des écoles supérieures. La *BerlinStudie* a été réalisée par un groupe de travail composé de scientifiques appartenant à diverses institutions de recherche et universités berlinoises. Les universités ont donc été directement impliquées dans son processus d'élaboration. Publiée sous forme de livre en janvier 2001, la *BerlinStudie* sera examinée du point de vue de la praticabilité des propositions et discutée en public. Les universités prennent une part active à ce processus de discussions et de mise en pratique par le biais de toute une gamme de débats et de cours organisés en leur sein.

Les conventions passées avec les écoles supérieures pour les années 2003 à 2005 correspondent particulièrement au renforcement des établissements techniques supé-

rieurs exigé dans la *BerlinStudie*. Dans cet objectif, les budgets des universités, y compris des CHU, seront amputés de 5 millions de DM par an, qui seront affectés aux établissements techniques supérieurs selon une méthode concurrentielle qualitative, ce qui conduira après 15 ans à une réaffectation de 75 millions de DM. Ce montant correspond à quelque 7 500 places d'étude. Les établissements techniques supérieurs de Berlin pourront alors mettre à disposition environ 40% des places de débutants.

En coopération entre Berlin et les institutions scientifiques, les mesures suivantes ont été prises jusqu'ici pour utiliser et renforcer le potentiel actuel des universités et établissements techniques supérieurs :

- mise en réseau et profilage du potentiel, notamment par une recherche interdisciplinaire combinée ;
- renforcement de la coopération avec les multiples institutions de recherche extra-universitaires ;
- promotion des transferts de savoir et de technologie dans l'industrie et la société, ainsi que promotion des fondations d'entreprises ;
- organisation de domaines de compétences dans les technologies clés telles que techniques biomédicales, technologies de l'information et de la communication, techniques des microsystèmes, technologies des transports, nanotechnologie ;
- implantation d'institutions universitaires dans les technopôles ;
- mise en place, dans les écoles supérieures, de structures et d'offres complémentaires en orientation et formation destinées à procurer les qualifications recherchées, p. ex. « Career Services ».

La coopération entre le Sénat de Berlin et les universités revêt une importance déterminante dans le **domaine de la politique économique, technologique et d'innovation**.

Le Département de l'Economie et de la Technologie du Sénat de Berlin met à profit le potentiel des universités et écoles supérieures dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer le site de technologie et d'innovation, et donc la vitalité économique de Berlin.

Les principaux champs de gravités sont les domaines où les potentiels scientifiques et économiques régionaux coïncident avec les futurs marchés de croissance. Les biotechnologies et technologies médicales, technologies des médias, de l'information et de la communication, ainsi que technologies des transports, présentent actuellement les meilleures possibilités pour Berlin en tant que centres de compétences mondialement reconnus. Les chances d'avenir de chaque technopôle dépendent essentiellement du rythme et du dynamisme du processus d'innovation. C'est pourquoi il est impératif de réaliser une mise en réseau aussi exhaustive que possible comprenant institutions de recherche, financiers et stratèges du marché, sans oublier l'industrie et les utilisateurs.

Les universités, écoles supérieures et institutions scientifiques ont fait de Berlin une « Capitale des talents » d'une grande force d'attraction internationale. Le Département de l'Economie et de la Technologie du Sénat de Berlin met ce potentiel à profit en encourageant la coopération, en promouvant le transfert de technologie et les réseaux entre science et industrie, et il le fait valoir comme l'argument le plus impor-

tant pour le marketing du site. Le développement économique de la ville sera essentiellement déterminé par ces facteurs.

La politique économique et technologique du Sénat considère comme un objectif prioritaire le renforcement du transfert direct de savoir et de technologie des écoles supérieures au secteur économique. Un savoir lié à une personne donnée n'est transférable que par contact personnel direct, acquérant ainsi un caractère stratégique accru. Ainsi, le transfert de technologie côté offre sera intensifié du fait que les scientifiques s'adresseront de plus en plus eux-mêmes aux entreprises pour leur proposer des consultations afin d'identifier les besoins et d'élaborer des solutions possibles. La « **Fondation technologique Agence d'innovation de Berlin S.A.R.L. (TSB)** » certifiera la qualité de ce nouveau modèle de transfert.

Le « **Marché de la Recherche de Berlin** » sert lui aussi au transfert de savoir. Il s'agit d'un regroupement des écoles supérieures et institutions extra-universitaires dans l'espace berlinois, ce qui contribue, lors de présentation dans quatre à six foires ou expositions, à rendre plus rapide et plus efficace le transfert de savoir de la recherche à la pratique.

Un objectif central de la politique économique est l'utilisation bénéfique des résultats de la recherche scientifique. Sur initiative du Sénat de Berlin et en coopération avec les universités et écoles supérieures, la banque d'investissement appartenant au Land a fondé l'« **Agence des brevets** » dans le but non seulement de protéger juridiquement les résultats de recherche brevetables mais encore d'en tirer un profit économique.

Le transfert de personnels reste lui aussi une composante efficace de la transmission de savoir-faire de la science aux petites et moyennes entreprises en particulier. Ces entreprises ont ainsi accès, dans le cadre du programme de transfert de personnels « **Assistant à l'innovation** », à la possibilité de développer de nouveaux produits techniques sophistiqués, en faisant appel à des étudiants et étudiantes qualifiés diplômés des écoles et établissements d'enseignement supérieur.

La compétence technologique de Berlin profite des ressources humaines que représentent non seulement les jeunes gens hautement qualifiés sortant des écoles supérieures et qui ont fait de Berlin une « **Capitale des talents** », mais encore ceux qui, dès l'université, ont fondé leur entreprise.

Le secteur des médias et de la communication est une enseigne possédant une puissance de rayonnement et d'attraction internationale. Les écoles supérieures berlinoises proposent dans leur ensemble 35 cours relatifs aux médias et à la communication, parmi lesquels, pour la première fois en Allemagne, de nouveaux programmes de formation innovants en matière d'« **e-business** », organisés en partenariat public-privé.

Nombre des entreprises nouvelles fondées dans le secteur technologique sont des « **spinoffs** », boutures du paysage universitaire berlinois. La branche médias et communication, en particulier, y est fortement représentée. Ainsi, la moitié environ des 80 fondations et plus, issues de l'Université Technique, sont des entreprises du secteur des médias et de la communication.

La technologie médicale et la biotechnologie sont d'autres points forts de la politique technologique de Berlin. Ces technologies possèdent d'excellents potentiels de développement dans la région Berlin-Brandebourg. Ce qui a été confirmé dans une

étude publiée récemment par le Boston Consulting Group, « Positionierung deutscher Biotechnologie – Cluster im internationalen Vergleich » (Positionnement de la biotechnologie allemande – Regroupement dans la comparaison internationale). La densité d'institutions de recherche universitaires et non universitaires combinée dans l'espace avec les fondations d'entreprises dans la région est donc unique en son genre à l'échelle de l'Allemagne entière. La région dispose de sept centres technologiques, entre autres *Campus Berlin-Buch*, *Focus Mediaport* et, pour prendre un exemple brandebourgeois, le centre de biotechnologie de Hennigsdorf. Entre-temps, 200 équipes au total travaillent dans les écoles supérieures et institutions de recherche de biotechnologie.

Les développements technologiques de la technique médicale incluent aussi ceux qui sont basés sur les applications du laser. Un groupement de firmes innovantes de rayonnement international s'est constitué à Berlin autour de la « **S.A.R.L. Technologie laser et médicale (LMTB)** ». La proximité des institutions d'enseignement supérieur et des CHU berlinois s'avère particulièrement avantageuse. Cet avantage a été confirmé l'année de référence lorsque l'Institut de physique médico-technique et de laséro-médecine de l'Université Technique de Berlin a remporté le concours d'innovation organisé par le Ministère fédéral de l'Education et de la Recherche pour promouvoir la technique médicale.

La mise en place du « **Centre de compétence Eaux de Berlin** » à la « **Fondation de Technologie Centre d'Innovation de Berlin** » permet de développer des projets de recherche et de coopération susceptibles d'aider les petites et moyennes entreprises régionales à acquérir une dimension internationale. Le groupe VIVENDI, entreprise en pointe dans le secteur international de l'eau, la Compagnie des Eaux de Berlin, l'Université Technique de Berlin et d'autres établissements scientifiques, ainsi que plus d'une trentaine de moyennes entreprises berlinoises travaillant dans le secteur économique de l'eau, sont parties prenantes de ces projets.

La technologie des transports est un important facteur économique et d'innovation pour la ville de Berlin. L'« **Unité stratégique Transport et Mobilité de Berlin-Brandebourg** » est un élément de l'intermodalité de la technologie des transports. Elle fournit une plate-forme de coopération à tous les acteurs importants des secteurs économie, sciences et politique dans le domaine des transports. Les dirigeants des grandes entreprises de technologie des transports dans la région, opérateurs (DB, S-Bahn, BVG, Lufthansa), universités et instituts de recherche, ainsi que des gouvernements du Land de Berlin et du Land de Brandebourg, sont membres de cette unité stratégique, placée sous la direction du Bourgmestre régnant de Berlin et du Ministre-Président du Land de Brandebourg. Elle a pour but de discuter en termes de prospective les concepts et programmes concernant les transports et la technologie des transports pour la région, de développer et de décider des stratégies d'application.

La politique d'interférence entre enseignement supérieur, science et économie trouve son expression particulière dans le « **Technopôle de Berlin-Adlershof (WISTA)** ». L'Université Humboldt y dispose d'un site important. Un haut potentiel d'innovation est créé ici en coopération avec des instituts de recherche et des entreprises de haute technologie pour renforcer la vitalité économique de Berlin.

Dans le **domaine de l'urbanisme**, le Service de l'aménagement urbain du Dépar-

tement de l'Urbanisme du Sénat de Berlin coopère avec deux universités berlinoises (Université Technique de Berlin – Faculté (UFR) 7 option architecture, environnement et société ; Université Humboldt de Berlin – Institut des sciences sociales) ; cette coopération, bonne bien que peu institutionnalisée, est marquée tout particulièrement par les activités de consultation.

Il y a par exemple le projet de coopération « **Forum urbain – Atelier d'Urbanisme pour le Futur** ». Depuis avril 1991, date où l'organisme de consultation du Département de l'Urbanisme a été créé, le « Forum urbain » est devenu un important facteur pour l'aménagement de la capitale, efficace auprès du public et à l'écoute des citoyens. Les questions de fond et les aiguillages nécessaires pour l'avenir de Berlin sont thématiques au cours de discussions publiques. La gamme des sujets s'est étendue depuis 1996 : aux thèmes de la planification classique s'est ajouté celui de la politique sociétale urbaine. De 1991 à 1995, les thèmes des 84 séances du Forum urbain ont été : concours pour la Potsdamer Platz, bâtiments destinés au gouvernement et au parlement, Berlin et le Brandebourg, l'avenir du travail 1990–2001 ; finances municipales, projet centre-ville, ville des sciences, ville sociale, mondialisation, durabilité, évolution démographique.

Sa finalité est de discuter les questions d'avenir de l'urbanisme en amont des décisions politiques, en les pointant de façon telle que la capacité d'action de la ville s'en trouve renforcée. Instrument de planification informel, le Forum urbain joue un rôle important dans le discours public sur la ville. Les réunions et leur contenu sont préparés par un groupe d'orientation, lequel élabore ensuite des recommandations. Les scientifiques des universités participent aux travaux du Forum urbain en tant que spécialistes en la matière et membres du groupe d'orientation, tout comme le doyen (président) de la Faculté 7 de l'Université Technique.

Un autre projet de coopération s'intitule « **Observatoire de la ville sociale** ».

Un « système d'observatoire urbain » – dispositif de préalarme dans l'espace social – a été développé en coopération avec l'Université Humboldt – Institut des sciences sociales –. Il est remis à jour tous les deux ans. Il examine si les tendances du développement socio-culturel des divers quartiers de Berlin ont subi des changements. L'objectif est d'identifier suffisamment tôt les évolutions tant positives que négatives pour engager en temps utile des mesures politiques de redressement. A cet effet, une gamme de sept indicateurs (migration de différents groupes de population, durée de résidence, pourcentage des personnes âgées et des étrangers, chômage etc.) a été conçue : ils recèlent un haut degré d'explicitation des migrations sociales sélectives et de validité pour la description des situations sociales et socio-structurelles dans les divers quartiers de la ville.

Il est ainsi possible d'identifier les quartiers présentant des problèmes similaires et les zones à forte concentration de problèmes. La surveillance périodique permet de faire ressortir les changements positifs et négatifs au fil du temps.

Le système des indicateurs est vérifié et perfectionné sur la base des développements actualisés, en étroite coopération entre l'Université Humboldt et le Département de l'Urbanisme du Sénat de Berlin. C'est à l'Université Humboldt qu'il incombe d'analyser les données et de présenter un rapport.

Sur la base des résultats de l'« **Observatoire de la ville sociale** » sont déterminées

les zones dotées d'une gestion de quartier, actuellement au nombre de 15.

Dans le **domaine de l'art et de la culture**, il reste encore à mettre en valeur les possibilités découlant éventuellement de la combinaison entre compétence culturelle et scientifique des écoles supérieures et vie culturelle de la capitale.

Dans une capitale, il est non seulement nécessaire mais encore utile de faire participer les écoles supérieures au secteur de l'art et de la culture ainsi qu'aux manifestations organisées dans ce contexte. A cet égard, il importe de faire le lien avec des manifestations telles que la « Longue Nuit des Sciences ».

De même, la coopération des écoles supérieures avec les institutions culturelles de la région peut prendre de l'ampleur. C'est ce que démontrent en particulier le succès de la participation des bibliothèques universitaires à l'organisation coopérative des bibliothèques de Berlin-Brandebourg, ainsi que les propositions visant à utiliser le potentiel de formation des écoles supérieures pour le travail des théâtres à Berlin.

L'existence de diverses coopérations avec les universités, écoles supérieures et établissements d'enseignement supérieur de la ville témoigne que l'importance du centre scientifique et intellectuel qu'est Berlin pour les intérêts économiques de la ville a été reconnue. Le but de Berlin doit donc rester de développer cette coopération pour faire de la capitale un Centre Européen du Savoir.

2 Bruxelles

Preambule

La Ville de Bruxelles est le **pouvoir organisateur** d'enseignements ; supérieurs regroupés au sein d'une Haute Ecole, la **Haute Ecole Francisco Ferrer** et compte par ailleurs sur son territoire une université, l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.).

Si les synergies de l'Université Libre de Bruxelles sont nombreuses au niveau de la Ville de Bruxelles : collaborations académiques, colloques, etc, elles le sont encore bien plus avec la Haute Ecole Francisco Ferrer : passerelles au niveau des études, recherches-actions communes, structures académiques développées en commun, etc.

Des relations internationales se développent par ailleurs avec d'autres capitales, d'autres pays européens ou non ... et ce, par exemple dans le cadre d'échanges Erasmus.

Il va par ailleurs de soi que les partenariats entre la Ville de Bruxelles et SA Haute Ecole sont maximisés de par la proximité organisationnelle de sa gestion tant administrative que pédagogique.

Aussi, illustrent-ils parfaitement le rôle moteur attendu au niveau des capitales européennes.

Les partenariats ou les collaborations entre la Ville de Bruxelles et la Haute Ecole Francisco Ferrer s'inscrivent dans les missions de la Haute Ecole : formation initiale et continuée, recherche appliquée et aide à la collectivité. La simple présence de la Haute Ecole à Bruxelles, avec une population de quelque deux mille cinq cents étudiants et cinq cents membres du personnel, a un impact sur l'économie de la région (logements, commerce, restauration, ...) et sur sa vie culturelle. Nous épinglerons ici quelques exemples de collaborations fructueuses aux niveaux social et culturel.

Vie sociale

Dans le cadre de ses *missions d'enseignement*, la Haute Ecole permet de maintenir le niveau de compétences professionnelles des personnes en leur proposant des formations ou des programmes de **réactualisation des connaissances**. Ces activités de formation initiale ou continuée permettent d'améliorer la qualité des ressources humaines et contribuent à lutter contre le chômage des personnes sous-qualifiées ou qui ne répondent plus aux exigences professionnelles actuelles.

En 1999–2000, la Haute Ecole a proposé, entre autres, les activités suivantes :

- formation pour les fonctionnaires communaux et les magistrats ;
- formation des techniciens de surface ;
- programme de réactualisation et de revalidation des connaissances techniques paramédicales.

De manière plus large, la Haute Ecole, en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles, a organisé des journées d'études sur la **gestion urbaine**, recherche-action aboutissant à un nouveau projet développé avec la Région de Bruxelles-Capitale sur le thème « 'Stratégies pour une remétropolisation globale ».

Dans le domaine de la **communication**, la Haute Ecole organisera dès septembre 2001 une licence en traduction anglais-arabe et espagnol-arabe qui permettra aux étudiants de notre Haute Ecole à effectuer un deuxième cycle à Tanger en bénéficiant ainsi d'un enseignement de haut niveau dans le pays même.

Dans le cadre de sa *mission de services à la collectivité*, la Haute Ecole participe, d'une part, à l'intégration de populations en marge de la société par des interventions pédagogiques telles que **alphabétisation, éducation à la citoyenneté et à la santé**. D'autre part, elle partage les préoccupations politiques de santé publique et de sensibilisation à la société de l'information.

Ainsi, par exemple :

- Le Département pédagogique de la Haute Ecole a encadré des enfants de réfugiés dans les centres d'accueil bruxellois (Projet « Eux parmi nous »)
- La Haute Ecole développe des actions de sensibilisation aux droits de l'homme (Café-Philo, expositions, rencontres).
- Le Département paramédical organise des collectes de sang, des séjours pour enfants gravement malades, des réveillons pour enfants hospitalisés et l'accueil de leur famille, etc.).
- La Haute Ecole a mis en oeuvre un projet de sensibilisation des parents à l'utilisation d'Internet en toute sécurité et confiance, tant dans la famille qu'à l'école (Projet CoPaInS), et ce à destination des écoles primaires et secondaires.

Vie culturelle

La Haute Ecole a créé le **Centre de langues et de culture** qui a pour objet de développer la formation continue, la recherche appliquée et le service à la société dans les domaines linguistique et culturel.

La Haute Ecole a, par ailleurs, développé des synergies avec la ville et a mis sur pied des **projets culturels** dans la ville :

- Participation à Bruxelles 2000, ville européenne de la culture.
- Organisation d'un concours international pour jeunes stylistes (Défi Mode) qui a réuni une trentaine de talents de onze pays. Cet événement s'inscrira dans le temps et dans l'espace (d'autres villes accueilleront cette compétition tous les deux ans) et dépassera donc largement sa dimension culturelle.
- Partenariat avec des théâtres et des musées bruxellois et le Festival du film fantastique.
- Collaboration, dans le cadre d'un projet lié à l'environnement, avec la Commission des monuments et sites.
- Développement d'un centre de recherche axé sur les compétences culturelles.

La recherche appliquée, pratiquée à la Haute Ecole, a bien évidemment un impact sur le développement de la ville et de sa politique. Citons, par exemple, la recherche sur la gestion interculturelle ; dans ce cadre fut créé en septembre 2000 une licence spéciale en gestion culturelle.

Bruxelles, capitale de l'Europe mais aussi capitale culturelle, ville d'arts et d'histoire, connaît une activité culturelle intense. Pour susciter les projets et pour les aider à se développer et à mieux se gérer, la Haute Ecole a créé en collaboration avec l'Académie Royale des Beaux-Arts et l'Université Libre de Bruxelles, la licence spéciale en **management culturel et artistique**. Axé vers le concret, la réalité économique de toute réalisation, ce programme enseigne aux participants les notions fondamentales et spécialisées de la gestion de projets culturels et artistiques.

Conclusion

Le nombre et la diversité des exemples cités montrent le dynamisme des synergies existantes, mais aussi leur potentiel, notamment dans le cadre de la recherche appliquée, qui doit pouvoir jouer un rôle moteur, tant dans la capacité d'innovation des villes que dans les politiques urbaines.

3 Copenhague

Convaincue que le progrès des connaissances au niveau local d'une part, les potentialités liées à statut de capital et sa position géographique d'autre part constituent de manière concurrente un facteur pouvant contribuer puissamment à son développement en tant que métropole, la Ville de Copenhague a œuvré intensément en vue de promouvoir la coopération entre les élus locaux, les universités et les entreprises.

Nos efforts se sont concentrés sur trois objectifs :

- La création de nouveaux parcs scientifiques
- Le soutien à « L'Université d'Øresund »
- La construction de logements étudiants

Parcs scientifiques et technopoles

Depuis le début des années 1990, la Ville de Copenhague travaille intensément à renforcer sa position de "Medicon Valley" de la région d'Øresund. S'étendant sur une partie du Danemark et de la Suède, cette région constitue un foyer majeur de la recherche en science médicale et dans les sciences de l'Homme. Elle représente par ailleurs 60% des exportations suédoises et danoises. Afin de consolider sa position, la Ville de Copenhague, avec le concours du gouvernement danois, a créé le « Symbion Science Park », lieu de rencontre du monde des affaires, de l'Entreprise et de la recherche universitaire. Deux nouveaux parcs scientifiques consacrés aux biotechnologies et aux technologies de l'Information sont en cours d'étude.

L'objectif principal de cette coopération est de fournir une base aux projets innovants, notamment ceux qui concernent les produits high-tech, les nouvelles techniques de production, les inventions et les nouveaux concepts de prestation de services ou de savoir-faire. Les entreprises concernées sont en général logées dans le parc scientifique pendant les premières années de leur développement.

L'Université d'Øresund

La Ville de Copenhague a une vision globale claire de la politique industrielle qu'elle entend mener : « Positionner Copenhague comme centre de croissance pour un développement commercial dynamique et actif ». La région d'Øresund et ses universités locales jouent un rôle majeur dans ce projet. Composée essentiellement de la Scanie suédoise et du Seeland danois, riche d'une population de 3,2 millions d'habitants, Øresund est une région transnationale au sein de l'Union européenne. Des commissions ont été créées en vue de promouvoir la coopération des deux côtés de la frontière dano-suédoise, coopération symbolisée par la construction du pont de l'Øresund, nouvel axe d'un réseau

d'échanges en pleine croissance. La région compte un grand nombre d'universités, dont la plupart se sont regroupées au sein de « L'Université d'Øresund ».

Soutenue par la Ville de Copenhague depuis sa création en 1997, l'Université d'Øresund est un consortium de onze universités et écoles supérieures implantées des deux côtés du détroit qui sépare les deux parties de la région, en l'occurrence la Scanie suédoise et le Seeland danois, dont la proximité géographique et l'identité historique et culturelle, longtemps commune, justifiaient l'instauration d'un tel réseau de recherche et d'enseignement supérieur. Animé par l'ambition de devenir un pôle scientifique important, le consortium augmente la qualité et l'efficacité des institutions membres en ouvrant l'ensemble des cours, des bibliothèques et des autres infrastructures à l'ensemble des étudiants, des enseignants et des chercheurs résidents, qui ont ainsi facilement accès aux centres situés de part et d'autre du Sund. De cette manière, une complémentarité mutuelle s'établit aux niveaux de l'enseignement et de la recherche dans le but de faire de l'Université d'Øresund un bastion fort de la recherche et de la formation.

Bien que fonctionnant dans deux pays de langues différentes, l'Université d'Øresund, pour souligner l'importance du fait que les Danois et les Suédois doivent communiquer entre eux dans leurs langues respectives sans le truchement d'une « lingua franca » (en l'occurrence l'anglais), pratique la politique consistant à ne traduire aucun document du danois au suédois ou vice-versa.

Logements étudiants

La Ville de Copenhague estime que la capacité de la métropole à offrir aux jeunes étudiants et aux chercheurs des infrastructures appropriées telles que les logements est une nécessité vitale si l'on veut donner à cette composante de la population un cadre de vie et de travail vivant et dynamique au sein de la cité. Aussi, les élus locaux ont-ils élaboré avec le gouvernement danois et l'Université de Copenhague un programme de construction de 1 000 logements pour jeunes étudiants qui seront situés dans le secteur d'« Ørestad » à l'extérieur de la capitale, près de la nouvelle antenne de l'Université de Copenhague. La municipalité entend de cette manière intégrer dans le plan d'urbanisme les infrastructures destinées à la vie étudiante.



4 Helsinki

Généralités

Il y a dix ans, la Finlande était plongée dans un profond marasme économique et la récession a touché le pays plus durement qu'aucun autre pays de l'OCDE depuis la Seconde guerre mondiale. A la suite de la désintégration de l'URSS, désastreuse – pour les exportations finlandaises – la Finlande s'est trouvée confrontée à la perspective de l'ajustement au Marché intérieur. La situation géographique périphérique du pays était perçue comme une sérieuse menace, et l'on nourrissait des craintes d'assister à des délocalisations d'activités économiques. Le taux de chômage bondit, atteignant 20% à Helsinki.

La crise a contraint les personnalités politiques locales et l'administration municipale à assumer une responsabilité accrue dans le triple but d'améliorer l'économie, de créer des emplois et de résoudre les problèmes sociaux. Aujourd'hui – dix ans plus tard – la région de Helsinki et la Finlande dans son ensemble profitent des bienfaits de la mondialisation. La tendance favorable est, par-dessus tout, le résultat de la politique soutenue du gouvernement dans les secteurs de la science et de la technologie. Un autre facteur majeur y a contribué : un nouveau type de partenariat, introduit conjointement dans la région par les villes, les universités et les milieux d'affaires ; la profonde récession nous y avait préparé. La gratuité de l'enseignement pour les étudiants, même au niveau universitaire, a également joué un rôle stimulant pour cette grappe (cluster) singulière.

Il y a quelques années, le Maire de Helsinki, Mme Eva-Riitta Siitonen, invitait des représentants des principaux groupes d'intérêts à participer à un exercice de remue-méninges tout à fait officieux, intitulé Club Helsinki. En plus des responsables des municipalités des environs de Helsinki, celui-ci comptait parmi ses membres des scientifiques, des philosophes, des ecclésiastiques, des représentants des milieux d'affaires, des jeunes et les médias. A l'issue de ses réflexions, le Club a dégagé et formulé la vision suivante : la région de Helsinki se développera pour former un centre de la vie économique et de la logistique, basé sur la haute technologie et le savoir-faire, dans la région de la Mer Baltique.

La vision ci-dessus a été concrétisée sous la forme d'un plan d'action faisant place à différents secteurs et intervenants, rendus respectivement responsables et animés d'un engagement résolu, avec le coeur. L'étonnement est venu de la réussite avec laquelle cette vision est devenue réalité.

La Ville européenne de la Culture en 2000 aura été un projet majeur, sous le signe du partenariat. Le fait d'avoir été Ville de la Culture a conforté le développement de Helsinki tout en stimulant son rétablissement économique. L'interaction entre la science, l'économie et la culture accentueront la réussite de la région. La culture joue un rôle central en attirant les individus, les entreprises et les investissements dans la région, d'autant plus que le tourisme culturel connaît une tendance à la hausse. En

résumé, la politique culturelle s'est solidement ancrée dans la politique économique, dont elle constitue un volet ; par ailleurs, la culture exerce une influence croissante, en tant que ressource sociale pour les villes ; elle contribue, par exemple, à prévenir l'exclusion sociale. L'Année de la Culture a reçu des échos favorables. Dans la Région métropolitaine de Helsinki et dans le reste de la Finlande, les gens ont eu le sentiment que le projet et ses objectifs étaient importants et méritaient leur soutien. La constatation la plus intéressante, peut-être, est que l'éloignement géographique n'exclue pas l'intérêt manifesté à l'Année de la Culture, même parmi celles et ceux qui n'ont jamais pris part à des événements qui l'ont jalonnés. Le projet Année de la Culture 2000 a accru la sensibilisation culturelle, ce qui constitue un facteur majeur à l'appui des processus innovateurs comme l'échange d'expertises entre la ville et les universités.

Les actions mentionnées ci-dessus s'inscrivaient dans le cadre de la stratégie d'internationalisation adoptée en 1994 par le Conseil municipal. La nouvelle politique adoptée par celui-ci a identifié cinq domaines stratégiques, vers lesquels des mesures spécifiques doivent être ciblées, à savoir :

- développer Helsinki pour en faire un centre de la science, de la recherche et des nouvelles industries basées sur le savoir ;
- améliorer encore les liaisons de transport et de télécommunication de Helsinki ;
- aviver le profil culturel de Helsinki ;
- développer un environnement urbain de haute qualité ;
- promouvoir Helsinki sur le plan international et mettre en place des réseaux internationaux.

Cette stratégie fait dépendre le succès de la ville de la science, de l'éducation et des industries basées sur la connaissance. La Ville de Helsinki a assumé la tâche de renforcer les potentialités de la région en matière d'expertise, en jouant un rôle de catalyseur de la coopération entre les universités et la communauté des affaires.

La stratégie internationale a été révisée en 1999, le Conseil municipal d'Helsinki adoptant alors les Priorités politiques pour une Ville internationale. Ce document décrit l'environnement international dans lequel Helsinki exerce ses activités, l'objectif de la position internationale de la ville ainsi que les six principaux domaines d'activités internationales et leurs priorités. Deux de ces domaines mettent l'accent sur la coopération avec les universités, à savoir :

- Développer l'économie locale – un Helsinki dynamique, tourné vers l'avenir
- Expertise – Helsinki, la ville de l'apprentissage tout au long de la vie

Helsinki compte huit universités et établissements d'enseignement supérieur, au nombre desquels figure l'Université de Technologie de Helsinki, située dans le ressort de la municipalité voisine, Espoo. Au total, on dénombre 57 000 inscrits dans ces établissements, qui sont :

- l'Université de Helsinki,
- l'École supérieure des Sciences économiques et commerciales de Helsinki
- l'École supérieure suédophone des Sciences économiques et commerciales de Helsinki

- L'Académie Sibelius (Conservatoire de musique)
- l'École supérieure des arts et de design de Helsinki
- École supérieure d'art dramatique
- l'Académie des beaux-arts
- l'Université de technologie de Helsinki

Aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur à vocation scientifique et artistique s'ajoutent huit écoles supérieures professionnelles (sortes d'I.U.T.) ; ils proposent un vaste éventail d'alternatives éducatives sanctionnées par des diplômes supérieurs.

Programme du Centre d'Excellence – des exemples de coopération destinés à renforcer les activités économiques et commerciales

Le Programme national du Centre d'expertise (CE) conforte la région en tirant parti des atouts dont elle dispose, de la spécialisation interrégionale ainsi que de la coopération entre les différents centres d'expertise. Le programme a doté la Finlande d'un réseau vigoureux et fonctionnel de tels centres, qui doivent lui permettre de relever les défis auxquelles la société de l'information du 21^{ème} siècle – société basée sur le savoir est confrontée. Le centre d'expertise propose également aux entreprises et aux investisseurs internationaux un nombre croissant d'opportunités attractives.

Le Programme du Centre d'expertise de la région de Helsinki établit des canaux d'innovation efficaces pour des domaines de savoir-faire sélectionnés, permettant aux entreprises de tirer parti de l'expertise poussée au plus haut point, des acquis de la recherche, de la technologie des universités de la région, de ses établissements d'enseignement supérieur et de ses moyens de recherche, afin de favoriser la recrudescence de nouvelles activités économiques, compétitives sur le plan international. L'objectif visé est de faire en sorte que la Région métropolitaine reste en prise directe avec la concurrence internationale, et qu'elle confirme son statut de principal moteur de la vie économique du pays. La mise en oeuvre du Programme du Centre d'expertise de la Région de Helsinki est confiée à Culminatum Ltd, entreprise conjointement détenue par les villes de Helsinki, d'Espoo et de Vantaa, le Conseil régional d'Uusimaa, les établissements d'enseignement supérieur, les universités et les établissements de recherche de la région métropolitaine de Helsinki, ainsi que par la communauté des affaires de la région. Cette plate-forme, aussi étendue que variée, est une composante importante du réseau de coopération de Culminatum Ltd ; elle contribue également à jeter les bases nécessaires à la mise en oeuvre du Programme du Centre d'expertise.

Le Programme a pour but de développer des domaines d'expertise sélectionnés dans de nouveaux secteurs, puissants tant sur le plan national que sur le plan international. Pour la région métropolitaine de Helsinki, il couvre la seconde période de programmation, soit de 1999 à 2006.

Les centres secondaires de compétence de la Région de Helsinki sont:

- le Centre d’expertise pour les microsystèmes adaptables/autodidactes, géré par le Parc de la science d’Otaniemi;
- le Centre d’expertise de technologie génétique et de biologie moléculaire, géré par le Parc de la Science de Helsinki;
- le Centre d’expertise pour l’industrie de la culture, qui implique plusieurs participants, basé à Helsinki, dans l’ancienne Câblerie;
- le Centre d’expertise pour les activités relatives aux produits logiciels, géré par la société Innopoli Ltd;
- le Centre d’expertise pour les nouveaux médias, géré par l’Ecole supérieure des arts et de design et ses partenaires.

Dans la Région de Helsinki, le programme du Centre d’expertise sert d’organisation faîtière aux parcs de la science locaux, aux incubateurs d’activités commerciales et aux acteurs publics.

Le Centre d’expertise pour les microsystèmes adaptables/autodidactes

Ce programme, géré par le Parc de la science d’Otaniemi, focalise ses activités sur la commercialisation des nouveaux acquis de la recherche et sur le lancement de nouvelles entreprises. En d’autres termes, il sert de centre de commercialisation pour les nouveaux domaines technologiques. Par suite des innovations finlandaises dans la technologie des matériels, un boom est attendu, dans les prochaines années, dans le domaine de la nouvelle technologie des microsystèmes (MST). Le Centre d’expertise servira de catalyseur de cet important processus.

Le Centre d’expertise exerce ses activités dans deux directions : il conduit une recherche prospective et globale de marchés et d’utilisateurs de nouvelles applications de produits, et il encourage la mise en place de réseaux utilisateurs. Pour les utilisateurs des nouvelles technologies, le Centre sert également de point de contact et de banque de gestion de l’information, permettant le lancement, dans les entreprises mises en réseau, de projets de développement orientés vers les besoins.

Le Centre d’expertise de technologie génétique et de biologie moléculaire

Géré par le Parc scientifique de Helsinki, le Centre d’expertise de technologie génétique et de biologie moléculaire lance et développe des initiatives destinées à permettre aux entreprises de biotechnologie d’introduire plus facilement leurs nouveaux produits et leurs méthodes de commercialisation sur le marché international. Les entreprises qui exercent une compétence spéciale sont généralement impliquées dans les grappes d’entreprises médicales, du diagnostique, des denrées alimentaires et de l’environnement.

Le Centre d'expertise pour l'industrie de la culture

Caractérisé par son hétérogénéité, le Centre associe des participants multiples. Durant la période couverte par le programme, une industrie de la culture, compétitive sur le plan international, se développera et s'ancrera en Finlande, avec des modèles commerciaux qui répondent aux marchés existants et satisfont aux exigences du travail créatif. Le programme tire parti des aptitudes et des expertises commerciales, artistiques et techniques de haut niveau international, qu'il utilise pour développer la compétence mutidisciplinaire nécessaire à la production culturelle orientée vers le marché. Le Centre d'expertise est basé à Helsinki, dans l'ancienne Câblerie.

Le Centre d'expertise pour les activités relatives aux produits logiciels

La compétence de ce Centre géré par la société Innopoli Ltd est basée sur les universités et sur les instituts de recherche de la Région de Helsinki, en particulier sur l'expertise en matière de logiciels et de communications des données de l'Université de technologie de Helsinki. Le principal groupe-cible applique ce savoir-faire ; sur le plan commercial, le travail du Centre d'expertise rassemble, en Finlande, plus de 300 entreprises de production de produits logiciels, ainsi que des équipes de projets engagées dans la recherche pratique, sur le plan commercial, dans les universités et les instituts de recherche de la Région de Helsinki. Une infrastructure de soutien a été mise en place à cet effet, dans le dessein de mondialiser les nouveaux produits et les nouvelles activités déployées par les entreprises. La société Otaverkko Oy et le projet Mediapoli sont aussi vigoureusement impliqués dans le programme, créant un environnement plus large que ce que permettent les conditions de laboratoire, afin de tester les nouveaux projets innovants.

Le Centre d'expertise pour les nouveaux médias

La complexité croissante du marché des nouveaux médias et la haute propension de ce secteur à évoluer rapidement, l'impact international croissant, sur le marché domestique, et les changements qui affectent les modèles de consommation nous obligent à rechercher une base de production et d'activités de plus en plus large et multidisciplinaire. Le Centre d'expertise soutient les activités des entreprises, il traite et distribue l'expérience et les informations, recueillies à tous les stades de la nouvelle chaîne de valeur ajoutée par les nouveaux médias. Le Centre d'expertise développe la coopération entre les experts et entre les entreprises de ce secteur, en lançant des modèles d'exploitation et en mettant en oeuvre des projets de recherche et de développement orientés vers les entreprises, et en prestant des services destinés aux entreprises de ce secteur. Ce projet est géré par le Centre de formation de l'École supérieure d'art et de design de l'Université de Helsinki et par ses partenaires.

La coopération entre la Ville et l'Université de Helsinki – un exemple de mise en réseau stratégique

En 1987, le Conseil municipal prenait la décision d'instituer un comité de haut niveau réunissant la Ville et l'Université de Helsinki, dans le dessein de développer et de coordonner des activités conjointes et de faire le lobbying en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche à Helsinki.

Le Chancelier de l'Université de Helsinki, M. Risto Ihamuotila, a insisté sur les trois thèmes majeurs des dix premières années de coopération, à savoir:

- le développement de Helsinki visant à en faire un centre du savoir, en impliquant le secteur des affaires dans les parcs scientifiques et Biomedicum, et en réalisant la zone scientifique de Helsinki, autour des sites urbains sur chacun desquels une université ou une Ecole supérieure est implantée, c'est-à-dire : Otaniemi – Le Campus du Centre-Ville – Kumpula – Arabia – Latokartano)
- la Ville européenne de la Culture 2000
- la visibilité de l'université dans le paysage urbain.

Quelques exemples concrets du travail du Comité:

- l'Institut de Helsinki. Une fondation constituée en centre pour l'éducation permanente, lancée en 1990. Cet institut a été réuni par la suite, en 2000, au Centre Palmenia de recherche et d'éducation permanente de l'Université de Helsinki;
- un nouveau professorat de politique sociale et de nouvelles ressources pour former des experts de l'action sociale ; créé en 1990, il a pour mission d'alléger la pénurie de main-d'oeuvre dans ce domaine ;
- des conférences conjointes sur la recherche et l'échange d'expertise. Des chercheurs de l'Université ont contribué à élaborer le programme de recherche de la Ville ;
- des propositions – faites à l'Etat et à d'autres acteurs – en vue de construire davantage de logements pour les étudiants et pour le personnel de l'Université. La zone résidentielle de pavillons en bois destinés au personnel de l'Université, dans la zone du Parc scientifique de Viikki, est un projet pilote ;
- des propositions de projets immobiliers divers, destinés à des instituts spécialisés;
- une proposition visant à développer le centre du savoir, en 1993, concrétisée par la fondation de Culminatum Ltd ;
- une proposition de développer les études urbaines (description détaillée au chapitre suivant).

Le Comité mixte de la Ville et de l'Université peut être perçu comme un réseau stratégique-clé qui a combiné, d'une manière de gérer facile et efficace, les intentions stratégiques des deux partenaires. Ce Comité et le Club Helsinki organisé par le Maire (mentionné plus haut dans la présente communication) sont des exemples de la culture de la discussion, franche et transparente, entre les dirigeants-clés de la région de Helsinki. L'échange d'idées innovatrices peut conduire à des projets concrets, même en peu de temps, dès l'instant où la vision commune est partagée.

Le développement des études urbaines

L'un des plus importants projets de coopération entre la ville de Helsinki et l'Université de Helsinki est le programme réaménagé d'études urbaines, lequel fait place à six nouveaux professorats. Pour le situer, quelques faits relatifs aux activités de recherche menées par la Ville de Helsinki doivent être rappelés.

Elaboré tous les trois ans, le programme de recherches pour la Ville de Helsinki a pour objet d'allouer, de manière efficiente et productive, les ressources de la Ville de Helsinki attribuées à la recherche. Centre d'information de la ville de Helsinki est chargé de compiler le programme de recherches en collaboration avec d'autres directions. Ce centre compte une unité chargée de la recherche urbaine, liée à l'unité en charge des statistiques municipales et des services d'information municipaux. Les chercheurs universitaires de diverses disciplines se sont rassemblé sous un même toit pour étudier le développement de la région de Helsinki, en terme d'économie, de cohésion sociale, de conditions de vie, de développement durable, d'arts et de culture.

L'Année de la Culture Helsinki 2000 a germé à partir d'une décision prise par l'Université de Helsinki, par la ville et le Ministère de l'Education et de la Culture, dans le dessein de promouvoir le statut de la recherche urbaine. Au total, six chaires professorales, financées par les instances ci-dessus mentionnées, ont été créées à l'Université, sur une base tripartite. Les postes, créés pour cinq ans, seront respectivement domiciliés dans les départements de géographie, de sociologie, de politique sociale, d'histoire, d'écologie et de systématique, ainsi que d'économie et de management. La Ville de Helsinki a également intensifié sa coopération avec l'Université de technologie de Helsinki, l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales, et l'Ecole supérieure d'arts et de design de Helsinki.

La coordination des études urbaines a été confiée à un comité consultatif, créé dans ce dessein ; composé de représentants non seulement de l'Université, de la Ville de Helsinki et du Ministère, mais également d'autres établissements d'enseignement supérieur, des organisations administratives et de planification, ainsi que des centres de recherches de la région. Les ressources totales accumulées par un tel réseau sont au moins comparables à celles d'une institution d'enseignement et de recherche de taille moyenne. Pour la Ville, et en fait pour toute la région, il s'agit d'une opportunité unique d'influer sur le choix des sujets de recherche, de participer aux projets qui se développent et, bien sûr, de profiter des résultats.

Expansion du secteur de l'information

Au cours des toutes dernières années, la zone économique de Helsinki a été marquée par une rapide expansion, tout à fait différente de ce que l'on observe dans le reste du pays. L'augmentation de la population et du nombre d'emplois y ont été plus rapide qu'ailleurs en Finlande. Entre 1996 et 2000, le nombre d'actifs employés a gagné près d'un cinquième (18%) tandis que cette proportion atteignait 11% dans le reste du pays.

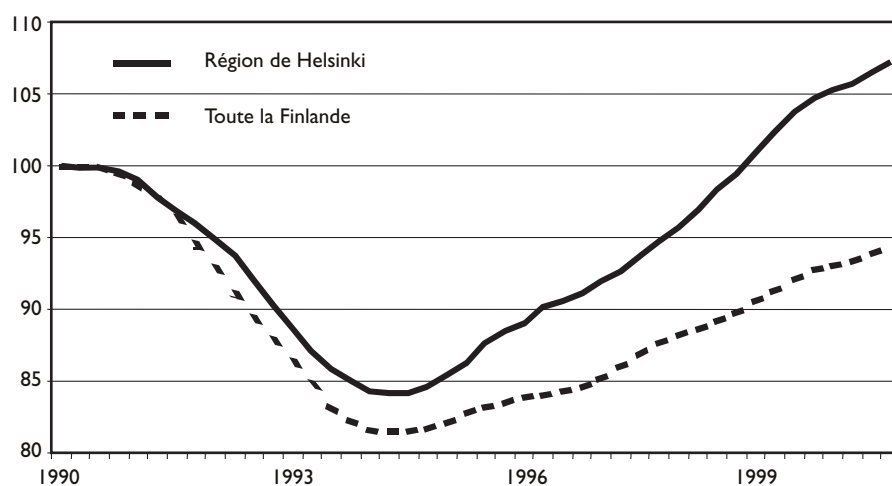
Indubitablement, les industries fondées essentiellement sur la connaissance et, tout particulièrement, le secteur des télécommunications, ont été les forces vives, essentiellement responsables de la rapide croissance économique survenue ces dernières années. Il ne s'agit pas là, au premier chef, d'un résultat de la politique industrielle ni d'internationalisation de la municipalité : la dynamique de l'industrie des télécoms et le succès de Nokia ont bénéficié, avant tout, d'autres facteurs. Toutefois, les actions conjointement déployées par la ville de Helsinki, les universités et l'Etat ont en partie favorisé les possibilités de nouvelles activités et de la croissance économiques.

De 1996 à 2000, les acteurs – impliqués dans le renforcement de la base de l'information et dans l'amélioration du flux d'information, l'amélioration du niveau d'expertise et la redistribution des rôles au sein de l'économie – a contribué, de manière substantielle à la recrudescence de l'emploi et à l'expansion économique. Dans ces domaines d'activités, l'augmentation du nombre d'emplois a atteint 44% dans l'enseignement, 40% dans le service au client et la gestion des fournisseurs, 24% dans les télécommunications, et 20% dans l'électronique. Sur une période de quatre ans, près de 44 000 nouveaux emplois ont été créés dans ces différents domaines.

La croissance économique a été exceptionnellement rapide, dans la région de Helsinki, dans le secteur de l'information. Les secteurs de services – comme, par exemple, les télécommunications et le traitement des données – ont généré un total de 14 400 nouveaux emplois, dont 11 000 (76%) ont été créés dans la région métropolitaine, alors que l'augmentation du nombre d'emplois atteignait 82%.

Dans la région de Helsinki, la technologie de l'information est organisée en grappes d'entreprises, qui connaissent une rapide expansion ; significative dans la comparaison internationale, elle s'appuie sur les universités et les établissements de recherche locaux. Nokia, les principaux téléopérateurs et les leaders finlandais et scandinaves de l'informatique forment, avec les filiales des grands groupes outre-mer engagés dans les mêmes types d'activités, le coeur de cette grappe. Un réseau, vaste et dynamique, de petites et de moyennes entreprises gravite autour de ces grands groupes.

Fig. 1: Effectifs de la main-d'oeuvre dans la région de Helsinki et en Finlande, durant la période 1990–2000; 1990 = indice 100



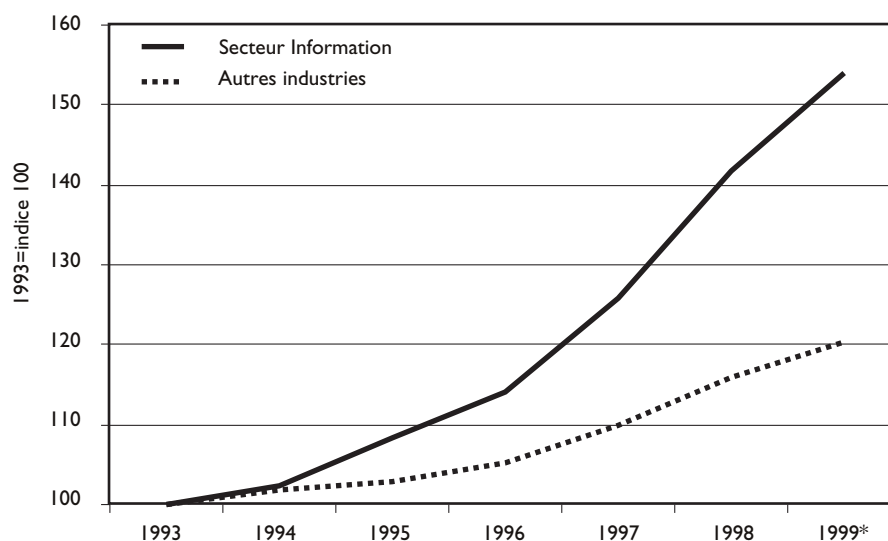
Sans exception, toutes les villes européennes comptant plusieurs solides grappes d'entreprises abritent un certain nombre d'université et d'écoles supérieures, d'établissements d'enseignement supérieur et de centres de recherche. Elles jouent un rôle important pour la création de grappes d'entreprises compétitives. Des villes solides occupent une position centrale dans le réseau de communications de l'Europe occidentale et sur les grands marchés de l'Europe continentale. Ces villes ont, en même temps, un secteur financier et de gestion clients et fournisseurs qui preste des services aux grappes d'entreprises locales.

Les conditions préalables et indispensables aux innovations et au développement sont les bonnes universités, les écoles supérieures et les instituts de recherche de qualité, l'investissement par les pouvoirs locaux et régionaux dans l'enseignement, la recherche et le développement. Une des manières de développer la région de Helsinki, pour en faire un environnement propice à l'innovation, est d'y créer des activités économiques et des parcs scientifiques ainsi de que d'autres centres de recherches et d'affaires locaux.

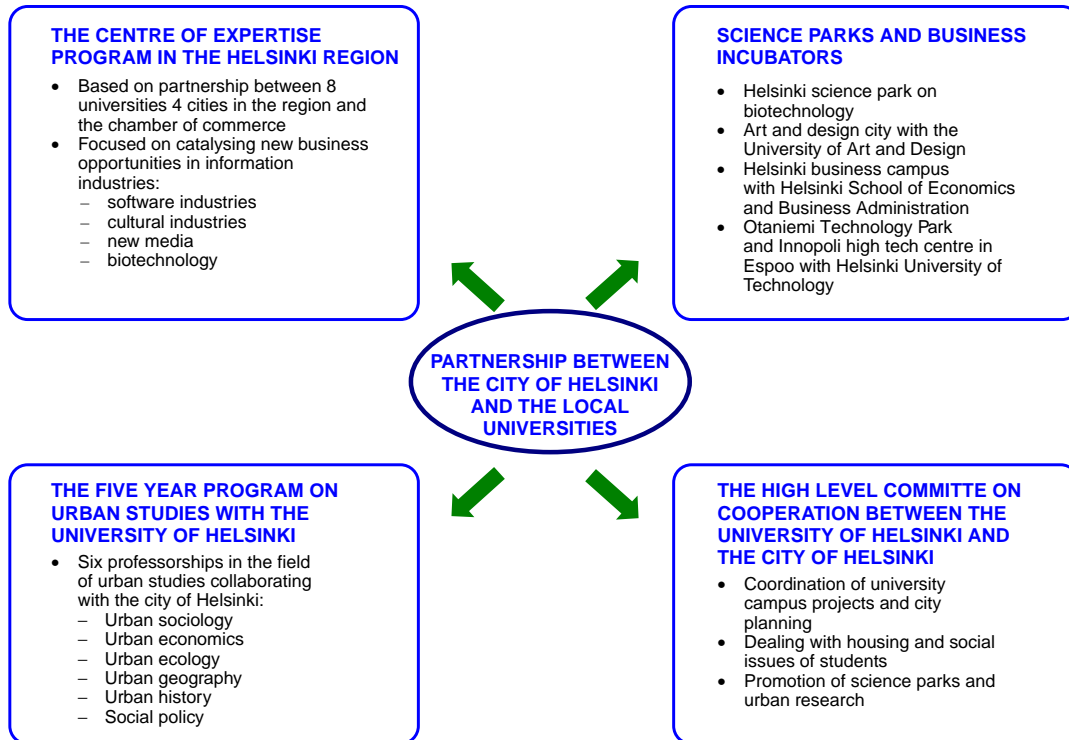
Conclusions

Les résultats de la coopération entre la Ville de Helsinki et les universités de la région de Helsinki peuvent, en partie, résulter de la coopération entre la Ville et l'Université de Helsinki et, en partie, être vus dans le développement des activités économiques dans la région de Helsinki. Cette coopération constitue une bonne base pour les défis de l'avenir. L'un de ces défis sera d'élargir la coopération au sein de la région métropolitaine de Helsinki (formée par la conurbation formée par les villes de Helsinki, d'Espoo, de Kauniainen et de Vantaa), et autour d'elles, avec huit communes supplé-

Fig. 2. Emplois dans le secteur de l'information et d'autres industries de la région de Helsinki, durant la période 1993-1998, et projection sur 1999* (1993=indice 100).



mentaires. S'agissant de la relation entre villes et universités, une vision commune, plus détaillée, de la signification de l'enseignement supérieur pour développer la compétitivité de la région devrait être élaborée. L'ouverture dans cette direction pourrait revêtir la forme d'un programme de développement urbain, visant à renforcer la base du savoir en même temps que l'inclusion sociale dans la région métropolitaine de Helsinki.



5 Lisbonne

A l'heure actuelle, les avantages scientifiques et économiques du développement de partenariats avec les universités sont largement reconnus et ont une importance croissante pour la société. C'est pourquoi, la Mairie de Lisbonne a eu recours à diverses institutions d'enseignement supérieur, dans différents domaines d'expertise, pour, dans la mise en oeuvre de ses compétences et en vue de la poursuite des intérêts propres de sa population, étudier et intervenir de façon pragmatique dans la ville.

Partenariats

Nous allons nous pencher, dans la première partie de ce rapport, sur les partenariats les plus importants qui ont été établis jusqu'à présent :

Observatoire du Logement

En 1990 la Mairie a conclu un protocole avec le *Centre de Recherche et d'Etudes / Centre d'Etudes Territoriales de l'Institut Supérieur des Sciences du Travail et de l'Entreprise*, destiné à l'organisation d'un Observatoire du Logement. Il a été créé comme une structure de recherche, d'information et d'analyse critique sur la problématique du logement dans la Commune de Lisbonne et on lui a octroyé les fonctions suivantes:

- études des différents volets de la problématique du logement,
- analyses conjoncturelles périodiques sur l'évolution du secteur de l'habitation,
- informations et avis dans le cadre des politiques et méthodologies de l'action de la Mairie ;
- présentation de publications avec les études et les analyses effectuées ;
- organisation de colloques, réunions et d'autres actions de ce genre, dans un espace ouvert, de participation et discussion des problèmes du logement dans la Commune de Lisbonne.

L'observatoire a réalisé différentes études, notamment sur l'offre de logements, les modèles de gestion et la satisfaction résidentielle des familles qui habitent les quartiers municipaux. Il développe, actuellement, une recherche sur les comportements à risque et la marginalité entre enfants/ jeunes (âgés de plus de 10 ans), dans 5 quartiers sociaux : Quartier de Boavista, de Armador, des Alfinetes, Casal dos Machados et Horta Nova. Ce projet a pour objectifs généraux de :

- connaître les facteurs d'exclusion de ces enfants/ jeunes des structures familiales, scolaire et professionnelle, ainsi que les faits et comportements qui entraînent le caractère socialement marginal de leurs pratiques quotidiennes, individuellement et en groupe;
- identifier les facteurs permettant leur inclusion sociale.

Caractérisation Socioculturelle des Populations dans des Quartiers de la Mairie

Plus récemment, en 1997, la Mairie de Lisbonne a signé un protocole avec le Centre d'Etudes du Patrimoine Culturel de l'Université Moderne, dans le cadre d'un ensemble de mesures destinées à augmenter la participation culturelle des familles qui vivent dans des quartiers dégradés, afin de permettre leur intégration socioculturelle dans la société.

Utilisant une méthodologie de recherche sur le terrain, ce partenariat a pour but d'effectuer la caractérisation socioculturelle des populations qui habitent dans les quartiers de la mairie et qui attestent le besoin de politiques d'intégration.

Observatoire de la Sécurité

En 1998, la Mairie avait déjà établi un autre partenariat, avec l'Université Catholique Portugaise, en vue d'organiser un Observatoire de la Sécurité. Il s'agit d'une structure de recherche, d'information et d'analyse critique de données concernant la sécurité urbaine dans la Commune de Lisbonne.

L'observatoire réalise, périodiquement des études nécessaires à la description de l'évolution des problèmes de sécurité et leur perception de la part de la population demeurant à Lisbonne. Ces études comprennent :

- l'analyse cartographique et le modelage statistique des faits ;
- cartes de risque et de peur ;
- panels d'opinion ;
- analyse du contenu des nouvelles publiées dans les organes de la presse;
- sondages.

L'observatoire fournit régulièrement, au moins semestriellement, des résultats sur la situation, l'évolution et les attentes de la population en ce qui concerne la sécurité sous ses différentes formes, allant de la domestique, à la personnelle, des biens, jusqu'à la réponse attendue de la part des moyens municipaux et des forces de sécurité. Ses résultats sont complétés par des études interprétatives de nature sociologique dans le but de mieux comprendre ces problèmes et de suggérer des propositions d'action.

A titre d'exemple, on peut dire que, cette année, l'observatoire se propose de réaliser l'Etude de Victimation et Sécurité de la Ville de Lisbonne, se rapportant à 2000, et complémentaiement, d'analyser ces questions en deux groupes de caractéristiques spécifiques, qui indiquent le besoin d'utiliser des moyens de collecte propres : les jeunes âgés de 13 à 17 ans et les commerçants.

Dans ce cadre ont déjà été présentés les résultats des enquêtes de victimation 2000 sondage mené à bien auprès des commerçants. Après la réalisation de 1 119 enquêtes dans des établissements, par zones de la ville, avec distribution proportionnelle en fonction du nombre d'établissements de la zone, il a été possible d'apurer, par exemple, des zones et des établissements ayant un indice de délits plus ou moins important, en fonction des périodes de la journée, de la valeur moyenne des dommages, du profil de fauteur du délit.

L'observatoire va présenter ces résultats au Conseil Municipal de Sécurité et à l'Union des Associations des Commerçants, avec laquelle il essayera, en articulation avec la PSP (PSP – Police de Sécurité Publique ce qui équivaut à la Police Nationale en France), de trouver des mécanismes pour renforcer les conditions de sécurité des commerçants et/ ou mieux tirer parti des mécanismes existants.

Étude sur le « Patrimoine Municipal Dispersé »

En 1999, la Mairie et l'Université Lusophone d'Humanités et Technologies ont établi un protocole dont le but est la réalisation d'une étude sur le « Patrimoine Municipal Dispersé ». Il s'agit d'un projet de recherche, qui touche un univers basé de 1750 foyers municipaux, dispersés dans la ville, et contemple la caractérisation physique et fonctionnelle des foyers, mais aussi la caractérisation sociographique de l'occupation.

Concours de Sculpture

En 1999, la Mairie et la Faculté des Beaux Arts de l'Université de Lisbonne ont aussi établi un partenariat pour promouvoir un Concours de Sculpture, auprès des étudiants qui terminaient leurs études à la Faculté. Le concours avait pour but la sélection et l'installation d'une sculpture dans une place d'un nouvel ensemble de logements, bâti dans le cadre du Programme Spécial de Relogement, dans le Quartier de Santos à Rego. Tous les travaux des participants ont été exposés à la Cordoaria Nacional, sous le thème « Sculpture sur la Place ».

En 2000 fut établi un partenariat, une 2^{ème} édition de ce concours, cette fois-ci, pour l'installation d'une sculpture dans une zone désignée comme Programme Spécial de Relogement pour Benfica – Zona F.

Le projet d'architecture prévu pour cet endroit comprend déjà par sa morphologie un type d'espace favorable à la mise en oeuvre d'une proposition de sculpture. Il s'agit d'un espace public caractérisé par des équipements sociaux et arrangements extérieurs, un lieu de confluence de voies, de mouvement périurbain, dans l'une des entrées de la ville de Lisbonne.

La sculpture gagnante, dont l'auteur est Pedro Besugo, a voulu créer des éléments intégrateurs de la population dans un milieu urbain environnant, réhabilité et accueillant. Son exécution est déjà prévue, toutefois, les coûts de coordination du concours et du financement de la construction de cette proposition, à la charge de la Mairie, ne doivent pas excéder le montant de 6 000 000 Es (29 928 euro).

Ce protocole avec la Faculté des Beaux Arts pourra, encore, s'étendre à d'autres zones d'intervention du Département de Construction de Logements de la Mairie.

Intervention Sociale

La Mairie de Lisbonne a aussi signé un protocole avec l'Institut Supérieur de Service

Social de Lisbonne, dans le but d'instituer une collaboration à caractère régulier et permanent entre les deux institutions. Le partenariat se trouve spécialement orienté vers l'enseignement la recherche et le développement de projets d'intervention sociale.

Dans ce cadre, diverses activités ont été prévues :

- échange régulier de documentation et information sur les projets et programmes d'activités ;
- établissement d'accords pour mettre en place des actions de formation, projets de recherche, stages d'intervention sociale ;
- collaboration dans d'autres domaines d'intérêt commun, notamment dans les domaines de conseil, super-vision et évaluation de projets.

Activites conjointes

Outre les partenariats décrits ci-dessus, il est important de mentionner ici qu'il y a un autre type d'activités conjointes Mairie-Universités, qui ne découlent d'aucun protocole signé par les parties. Beaucoup de ces actions n'ont qu'un caractère ponctuel et sont mises en oeuvre pour soutenir la réalisation de conférences, colloques et d'autres événements. D'autres se caractérisent, toutefois, par la continuité. A titre d'exemple, nous pouvons mentionner les Stages d'Etudes pour les étudiants universitaires terminant leur diplôme que la Mairie effectue annuellement.

Plan Annuel de Stages d'Etudes

En 2000 ont été réalisés les stages suivants : 74 étudiants de dernière année des différents cours de niveau supérieur, (25 au total), avec prédominance des différentes maîtrises de la Faculté d'Architecture de Lisbonne (24 stagiaires), de la maîtrise de Gestion et Administration Publique de l'Institut Supérieur de Sciences Sociales et Politiques (10 stagiaires) et de la maîtrise de Génie de l'Environnement de l'Université Lusophone (9 stagiaires).

Les stages ont eu une durée de 6 mois et se sont déroulés dans des périodes échelonnées tout au long de l'année. À la fin, les 30 Services Municipaux d'accueil ont confirmé par écrit leur réalisation effective en décernant à tous les étudiants le respectif Certificat de Stage et, encore, en leur attribuant une allocation compensatoire d'une valeur de 150 000 Es (748 euro), conformément à la proposition approuvée lors d'une réunion de la Mairie.

En 2000 (novembre et décembre), le Département de Formation de la Mairie de Lisbonne a divulgué le Plan de Stages d'Études 2001 auprès des divers établissements d'enseignement, et a ouvert la période consacrée aux candidatures des étudiants de dernière année qui expire en janvier 2001. On a reçu 78 demandes de stages, correspondant à 33 maîtrises.

6 Londres – Coopération dans le secteur de l’enseignement supérieur et l’Autorité Londonienne

Introduction

Londres, capitale renommée pour l’excellence de son enseignement supérieur¹, ses recherches scientifiques, et son développement professionnel, jouit d’une réputation internationale en matière d’éducation. A travers toutes les disciplines, Londres se félicite sur la réussite de son investigation, son débat et sa résolution de problèmes. Bien que l’enseignement supérieur ne compte pas parmi les prérogatives du Maire, le secteur de l’enseignement supérieur joue un rôle primordial dans le développement de Londres comme Ville de la Connaissance, et soutient la politique du Maire. Des lors, cette politique exerce une influence importante sur la réussite de l’enseignement supérieur. Or il existe de nombreuses raisons pour lesquelles l’ES et le GLA devraient entamer un dialogue structuré sur de nombreux sujets. Ce rapport décrit quelques principaux faits en ce qui concerne l’ampleur et l’importance de ce secteur à Londres, les zones de politique qui lient ce secteur à l’Autorité Londonienne (GLA), ainsi que les préparations embryonnaires en matière de coopération.

Enseignement Supérieur à Londres : faits principaux

- Ensemble, les instituts d’enseignement supérieur forment plus de 300 000 étudiants – 4% de la population de la ville ; 20% des étudiants suivent des études de troisième cycle.
- Plus d’un quart des étudiants ont plus de 25 ans, un tiers suivent leurs études à mi-temps ; presque un sur cinq vient de l’étranger.
- La concentration la plus élevée du Royaume Uni des instituts d’enseignement supérieur se trouve à Londres, avec ses 28 universités et ses 12 instituts d’enseignement supérieur
- Il y a 3 700 chercheurs dans les 28 universités de la capitale, dans 120 facultés reconnues à l’échelle mondiale
- Le secteur de l’enseignement supérieur contribue 4% du PIB de Londres, avec une rotation d’environ £2.6 milliard
- Le revenu des universités de Londres est plus important que n’importe d’autre région britannique

1 L’enseignement supérieur

- Les premiers hôpitaux et instituts médicaux sont des leaders de la recherche médicale, et produisent £200 million dans des contrats de recherche par an, un chiffre qui représente 50% du financement britannique, ainsi qu'un investissement considérable en provenance de l'étranger.
- Les hôpitaux d'enseignement forment 40% des médecins du Royaume Uni, et 25% de ses étudiants en médecine.

Il existe une grande diversité d'instituts d'enseignement supérieur à Londres : d'une part, des grandes universités polyvalentes, connues à travers le monde, d'autre part, des petites facultés spécialisées qui offrent une formation et des possibilités de recherche de haut niveau, par exemple dans les arts créatifs et dramatiques. Ensemble, ils fournissent un quart des places d'étudiants en Angleterre, et ils entreprennent un tiers de toutes les recherches avec un financement public.

Beaucoup de ces étudiants à Londres étudient à temps partiel, et donc appliquent leurs nouvelles connaissances dans leur vie professionnelle. Dans de nombreux secteurs de pointe, comme l'industrie de la culture, la médecine ou le finance, les étudiants bénéficient d'un enseignement de haute qualité par des spécialistes des milieux professionnels provenant des grandes entreprises et centres d'excellence médicaux de la capitale.

Londres a toujours été une ville qui attire un grand nombre de ses étudiants et ses chercheurs de l'étranger. Ces visiteurs académiques et professionnels apportent un revenu important, et aident Londres à étendre ses relations internationales. Vu la diversité ethnique de la capitale, chacun trouvera sans aucun doute son propre milieu linguistique et culturel.

Une nouvelle approche régionale pour le secteur d'enseignement supérieur à Londres

Les universités et les facultés de Londres ont répondu aux nouvelles structures de la ville, y compris l'Autorité Londonienne (voir ci-dessous), en formant le *London Higher Education Consortium* (LHEC), au sein duquel ces institutions se rejoignent pour répondre aux questions d'intérêt commun, et pour représenter leurs intérêts collectifs. A travers l'expertise de ses membres, LHEC peut ainsi assurer que la contribution potentielle du secteur universitaire reste visible pendant que de nouvelles stratégies, politiques et programmes se développent. Le LHEC a publié un rapport intitulé 'Londres : Capitale des Universités' ; dans ce rapport se trouvent des exemples d'engagement individuel et collectif en partenariat avec la nouvelle direction politique et institutionnelle de la capitale.

L'Autorité Londonienne : une nouvelle gouvernance pour Londres

Suite aux élections en mai 2000, la GLA est une nouvelle et unique forme de gouvernance stratégique pour toute la région londonienne. Cette Autorité est composée d'un Maire directement élu – Ken Livingstone – et une Assemblée, élue séparément – *The London Assembly*. Le Maire dresse une stratégie pour les domaines en question – par exemple transport, environnement, culture, urbanisme. Il dirige l'Assemblée, et fixe les budgets pour l'Autorité Londonienne, 'Transport pour Londres', l'Agence de Développement Londonienne, la Police, et le Brigade des Pompiers. En tant que Maire, Ken Livingstone préside les réunions de 'Transport pour Londres'. L'Assemblée examine attentivement les activités du Maire, et l'interroge sur ses décisions. L'Assemblée peut aussi examiner d'autres questions d'importance pour la ville, publier ses conclusions, et faire des propositions au Maire.

Un grand nombre de programmes gouvernementaux dores et déjà existant relèvent maintenant de l'Autorité Londonienne : la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, le transport, le développement économique et la régénération, autrement dit, quelques £3.7 milliard en 2001/2002.

Un sommaire des responsabilités du Maire :

Transport : le Maire doit établir une stratégie pour toute la ville, à mettre en œuvre par 'Transport pour Londres', dont les membres du Conseil sont nommés par lui-même. Cette organe est responsable pour tout mode de transport de la ville, y compris bus, *light rail*, transport fluvial et taxi, ainsi que le réseau routier. Par la suite, 'Transport pour Londres' prendra responsabilité pour le Métro, mais pas les grandes lignes ferroviaires.

Maintien de l'ordre : Le Maire peut nommer 12 membres de l'Assemblée Londonienne au Conseil de l'Autorité de la Police Métropolitaine (MPA). Ce dernier Conseil a 23 membres, et il est responsable pour la surveillance du maintien de l'ordre dans la capitale. De plus, le Maire fixe le budget de la MPA, et doit être consulté par le Ministre de l'Intérieur avant que ce dernier ne nomme le Commissaire de la Police Métropolitaine.

Incendie et mise en place d'un plan de secours : Le Maire nomme les membres du *London Fire and Emergency Planning Authority* (LFEPA), et fixe son budget. Le LFEPA est responsable pour la surveillance des services des brigades des pompiers, et aide les conseils municipaux (*boroughs*) à mettre en place un plan de secours.

Développement économique : Le Maire nomme le Conseil de l'Agence de Développement Londonienne, qui est, à son tour, responsable pour le développement économique et la régénération de Londres. Cette agence doit préparer une stratégie de développement économique qui correspond à la direction du Maire et ses autres stratégies.

L'urbanisme : Le Maire de Londres est responsable pour l'urbanisme stratégique de Londres. Il prépare une Stratégie de Développement Spatial (un instrument statutaire auquel les projets des Conseils Municipaux doivent se conformer), et doit être consulté selon les demandes d'urbanisme d'intérêt stratégique (lesquelles il peut toujours refuser).

Culture : Le Maire a nommé un Groupe Culturel Stratégique pour Londres qui produira un éventail culturel stratégique pour la capitale. Le Maire peut diriger de nombreuses initiatives culturelles (par exemple, des grands événements). Il coordonne un éventail spécifique de programmes et d'initiatives.

Environnement : Le Maire est demandé de dresser une politique pour la qualité de l'air à Londres, ainsi que la bio-diversité, la gestion des déchets et la pollution sonore. Il doit aussi publier un rapport trimestriel sur la situation environnementale à Londres. Le Maire a également choisi de développer une politique énergétique pour la ville.

Santé : l'Autorité Londonienne doit promouvoir la santé des Londoniens à travers les services de la Sécurité Sociale (*National Health Service ou NHS*). Avec le Bureau Régional du NHS, le Maire a créé une Commission indépendante pour la santé à Londres, pour atteindre une amélioration en matière de santé dans des zones prioritaires, et pour veiller sur l'impact sanitaire de sa politique.

Le partenariat entre le Maire et le secteur de l'Enseignement Supérieur

Bien que l'Enseignement Supérieur ne compte pas explicitement parmi les prérogatives du Maire, ce dernier reconnaît la nécessité d'un bon rapport professionnel avec les universités de la ville:

« Je m'engage à faire campagne de la part de tout acteur du secteur de l'enseignement supérieur à Londres, pour maintenir le rôle de Londres comme Capitale de la Connaissance au Royaume Uni. Mes priorités d'améliorer le système de transport à Londres, ainsi que de fournir plus de logements à loyer modéré, auront un impact directe sur l'accès à l'enseignement supérieur. Je veux que les gens de tous les milieux puissent travailler et étudier dans les instituts d'enseignement supérieur de Londres. »

Les stratégies et la politique du Maire auront une influence directe sur le secteur de l'enseignement supérieur. A son tour, ce dernier, grâce à son propre influence et appui, peut aussi contribuer à la réalisation d'objectifs politiques encore plus larges. Pour ces raisons, entre autres, le Maire souhaite rencontrer régulièrement le LHEC pour entamer un dialogue sur l'éventail de questions qui les intéressent. Des responsables ont été nommés pour maintenir ce rapport professionnel ainsi que d'assurer la participation des Universités, autant que possible, dans la gouvernance future de Londres.

Parmi les potentiels sujets de discussion :

Contribution à l'économie de Londres L'enseignement supérieur contribue beaucoup à l'économie londonienne, en construisant une base des connaissances essentielle pour son économie, qui est de plus une activité importante par elle-même. L'excellence et la diversité des universités, facultés et instituts de recherche sont une ressource inestimable pour les communautés et les entreprises de Londres, en soutenant la compétitivité de la capitale, ville mondiale. Ces instituts ont également un rôle important à jouer dans l'ouverture de l'enseignement supérieur, dans le développement des communautés, et aussi dans l'utilisation des connaissances et des compétences.

De plus, ce secteur joue un rôle fondamental dans le domaine de l'innovation, en encourageant le transfert des connaissances entre instituts académiques et entreprises (les grandes entreprises ainsi que les PME). Les universités de Londres sont en train de développer une approche régionale et locale, qui vise à élargir l'accès à la formation pour les individus et la communauté. Elles travaillent en partenariat avec le patronat local, pour améliorer la pertinence de la formation, développer des programmes industriels, et favoriser des liens plus proches avec des entreprises. La provision de la formation dans le cadre du *e-Learning* aura des conséquences importantes sur l'échange et le développement d'idées entre étudiant, professeur et entreprise.

Une grande partie de la réussite de Londres en attirant des entreprises leaders dans des secteurs de pointe, par exemple l'industrie pharmaceutique et la biotechnologie, est due au nombre élevé des diplômés de haut niveau issus des instituts de recherche de la capitale. Ensemble, ils créent une masse critique qui attire un financement privé ainsi que l'attention du public. Plus qu'un tiers de la recherche avec un financement public est effectuée à Londres. Beaucoup de ses instituts de recherche jouissent d'une réputation mondiale comme centres d'excellence. Grâce à une collaboration internationale, ces instituts agissent comme passerelles qui facilitent une meilleure compréhension et un développement d'idées dans tous les domaines de la vie.

Londres est un centre mondial en matière de santé et de médecine, surtout en évaluation et recherche. Renommée à travers le monde pour sa formation de haute qualité, la ville constitue un pôle de 5 grandes écoles médicales, et plusieurs instituts spécialisés en dentisterie, la médecine tropicale, les sciences vétérinaires et la recherche sur le cancer.

Egalement, les centres de formation pour les arts et la culture, le design, la technologie et la créativité, soutiennent et encouragent la croissance des secteurs clés de l'économie, et assurent la vitalité de Londres, dans le centre ville ainsi que la banlieue.

Il existe un grand potentiel pour encourager des liens plus proches entre la recherche et le développement économique, par exemple de faciliter l'accès au capital-risque, d'augmenter le niveau des compétences clés, de fournir des locaux (pépinières) pour des nouvelles entreprises (start-ups). L'Agence de Développement Londronienne agit étroitement avec ses partenaires dans le secteur de l'enseignement supérieur pour développer ces initiatives (voir ci-dessous).

Logements à loyer modéré : Le coût de la vie à Londres est extrêmement cher, avec ses logements, en particulier, parmi les plus chers du monde. Les universités s'inquiètent de plus en plus de ce phénomène, surtout parce que les meilleurs candidats pour les postes de recherche et d'enseignement n'ont pas toujours les moyens de vi-

vre à Londres. Si ce problème n'est pas résolu, leur réputation comme instituts d'excellence risque de s'écrouler.

Le grand nombre d'étudiants qui vient à Londres doit faire face à un autre problème. Il existe très peu de logements universitaires, et donc la majorité des étudiants se trouve obligée de louer un logement sur le marché privé, où le loyer est plus élevé. Par conséquent, de nombreux étudiants ont des difficultés financières. De ce fait, une grande partie voient baisser leurs notes, ou bien quittent leurs études définitivement.

Le Maire a déjà terminé un rapport sur la situation des logements à Londres, et il demande, grâce à ses prérogatives en urbanisme, que tout nouveau développement inclure des logements à loyer modéré. Les besoins des étudiants font partie de ce projet. Il existe aussi un potentiel pour des solutions innovatrices, comme des 'villages universitaires', conçus uniquement pour les besoins de l'enseignement supérieur, avec également quelques logements pour professeurs.

Transport : Le réseau de transport en commun à Londres devient un problème majeur à cause de l'essor du nombre de passagers et un manque d'investissement. Quelques quartiers sont mal servis par le réseau, de nombreux services sont à la limite de leur capacité, et beaucoup d'entre eux sont hors service de façon régulière. Avec d'autres secteurs, l'enseignement supérieur souffre les conséquences négatives de ce réseau peu performant. Des tarifs élevés et un service médiocre rendent difficile une plus grande ouverture de l'enseignement supérieur. La réputation de Londres, et son médiocre réseau de transport, pourraient aussi influencer le nombre d'étudiants qui souhaiteraient étudier dans la capitale.

La stratégie du Maire en transport vise à revitaliser le système, en construisant de nouvelles lignes de métro, en réduisant le nombre de voitures dans le centre ville, et en encourageant une plus grande utilisation des buses. Par exemple, le Maire a introduit une carte de transport pour étudiants qui donnent une réduction considérable au titulaire. La validité du *Travel card* a été prolongée pour inclure la saison estivale. La possibilité d'offrir cette réduction aux étudiants à temps partiel est aussi à voir.

L'ouverture de l'enseignement supérieur : Le Maire, ainsi que le secteur de l'enseignement supérieur, souhaitent assurer que les gens de tous milieux, de toutes régions, peuvent accéder à une formation supérieure. Les instituts d'enseignement supérieur à Londres ont toujours ouvert leurs portes aux milieux minoritaires, pour études à temps partiel comme à temps plein. Les Universités cherchent particulièrement à promouvoir auprès du patronat la richesse et l'expérience que peuvent apporter les étudiants plus âgés, ainsi que ceux qui suivent des études à temps partiel.

Le Maire s'engage à veiller à ce que toute la population de la capitale partage sa prospérité. La formation et les compétences clés sont des facteurs importants dans la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. L'enseignement supérieur a un rôle important à jouer dans ce domaine. Le Maire, par l'Agence de Développement Londonienne, et le secteur de l'enseignement supérieur, travaillent étroitement ensemble pour évaluer comment les universités de Londres contribuent à l'inclusion sociale, surtout la participation des minorités ethniques.

Il existe un nombre de domaines dans le cadre de la formation et l'acquisition des compétences où pour Londres, ville mondiale, le potentiel à exploiter est énorme. Ces opportunités doivent être exploitées à maximum pour bénéficier toute la popula-

Les objectifs de l'Agence de Développement Londonienne (Stratégie de Développement Economique)	Actions menées par les universités : son personnel, ses étudiants et ses diplômés.
Développer et mettre en valeur Londres comme centre mondial des affaires	Encourager l'innovation par mise en place des start-ups, exploiter l'expertise, renforcer la réputation de Londres comme Ville Mondiale de la Connaissance
Utiliser les points forts de Londres pour promouvoir la régénération de ses communautés défavorisées	Développement des campus dans les zones de régénération. De nouveaux programmes interdisciplinaires pour des professionnels. Des facultés de médecine et des écoles d'infirmières qui travaillent étroitement avec la politique de santé du Maire.
L'accès au développement économique pour tous les citoyens	S'engager à ouvrir l'accès à la formation tout au long de la vie. Des programmes taillés aux besoins d'étudiants et d'entreprises.
Garantir que le développement de Londres reste durable (société, économie, environnement).	Soutenir l'application commerciale des industries 'vertes'. Recherche sur le développement durable des transports. Réduire l'utilisation d'énergie et l'impact environnemental des universités.

tion de Londres, et pour assurer que les développements dans l'économie mondiale sont utilisés comme moyen de combattre l'exclusion, et non pas la renforcer.

Des liens culturels et internationaux : La formation des étudiants internationaux est une partie importante de l'ouverture de l'économie de Londres. Les universités de Londres jouissent d'un bon rapport professionnel avec leurs homologues à travers le monde, et ajoutent aux liens internationaux de la capitale. Les universités et leurs étudiants apportent une grande diversité de gens des quatre coins du monde, et ces gens devraient ressentir un respect pour leur culture et leur foi dans l'une des villes la plus cosmopolite du monde. Le Maire s'engage à promouvoir la diversité culturelle de Londres, en soutenant de telles initiatives comme le Festival Respect, et la Semaine Diwali.

Les universités souhaitent promouvoir leurs propres activités culturelles auprès d'une plus grande publique dans Londres. Ces activités passent souvent inaperçues en dehors des instituts d'enseignement supérieur, et il faudra attirer l'attention du public vers cette dimension de la vie culturelle de la capitale, en partenariat avec la GLA.

Recherche sur Londres : Le Maire organise un nombre de projets ponctuels qui vise à souligner l'importance de quelques sujets d'actualité à Londres. Encore une fois, les universités représentent un avis important, et doivent être consultées sur ces projets de recherches. Souvent, les gens les plus brillants et talentueux se trouvent au

seins des universités. Leurs idées et leurs opinions peuvent apporter beaucoup à la réalisation de telles recherches. Par exemple, il existe une collaboration entre les universités et le Maire dans une campagne intitulée « Case for London », qui cherche à assurer un partage plus équitable des financements nationaux pour la capitale.

Contribution des universités au développement économique de Londres

La contribution des universités à l'économie de Londres est appréciable dans la nouvelle Stratégie de Développement Economique de Londres, publiée par L'Agence de Développement Londonienne. Ceci offre une nouvelle approche – avec un nouveau soutien financier du gouvernement – pour optimiser l'impact du secteur sur l'économie de Londres.

Conclusion

Ce rapport a démontré que l'Autorité Londonienne et le secteur de l'enseignement supérieur partagent un bon nombre d'intérêts communs. La mise en place d'un nouveau gouvernement pour Londres donne l'occasion de développer ses intérêts ensemble, par une nouvelle approche selon le rôle des universités et des instituts d'enseignement supérieur dans le développement de Londres. Dans sa première année, le Maire a déjà mis en place une approche structurée pour collaborer au sein du secteur, et un nombre d'initiatives ont déjà vu le jour. Les universités ont une place importante à Londres, et il serait de grand intérêt de comparer comment d'autres capitales européennes s'engagent avec l'enseignement supérieur.

7 Madrid

Expose de la question

Dans la ville de Madrid, les relations entre les organes de gouvernement et l'administration (Mairie) et les Universités ont toujours existées, il ne pouvait pas d'ailleurs en être autrement. Du point de vue de la mairie, c'est un fait absolument nécessaire étant donné la magnitude des dotations éducatives obligées pour les universités et établies dans la ville. En effet, les universités ont besoin d'un espace important à l'intérieur de la ville et en outre dynamique du fait de leur processus continu de croissance. D'autre part, elles ont besoin de compter sur la prévision des communications à grand volume d'utilisation au service de l'immense nombre d'élèves se rendant à l'université. Tout cela convertit la ville en noyau vital de population qui demande un réseau impressionnant d'infrastructures et de services.

Du point de vue des Universités, étant donné la pluralité des compétences et des services gérés par une mairie de la dimension de celle de Madrid, c'est un point d'attraction pour l'apprentissage des futurs professionnels s'y formant et qui ne doivent pas rester en marge des actions réalisées par la Mairie dans l'exercice de ses compétences.

Suite à l'approbation de notre Constitution actuelle de 1978, le principe d'autonomie a été reconnu, aussi bien pour les municipalités que pour les universités. Et, en vertu de ce principe et des normes postérieures, établies et approuvées comme développement de ce principe, les relations qui existaient jusqu'alors se sont vues augmentées d'une manière substantielle, ce point sera décrit d'une façon détaillée ci-après.

Pour situer la question des relations entre les deux institutions, il convient tout d'abord d'indiquer que dans la Communauté Autonome (Région) de Madrid il existe plusieurs Universités aussi bien publiques que privées. Mais, d'une façon plus concrète, la ville de Madrid en compte six (6) publiques et quatre (4) privées. Pour ne citer que quelques données décrivant au moins la dimension des publiques, le nombre d'élèves inscrits pour l'année académique 2000–2001 dans chaque université est le suivant:

University	No. Students
-------------------------	---------------------

Universidad.....	Nº d'élèves
------------------	-------------

Autónoma	31 047
----------------	--------

Carlos III	14 632
------------------	--------

Complutense	98 628
-------------------	--------

Nacional de Educación	
------------------------------	--

A Distancia	185 000
-------------------	---------

Politécnica	43 496
-------------------	--------

Rey Juan Carlos.....	9 072
----------------------	-------

Nº Total d'élèves:.....	381 875
-------------------------	---------

Ces données expriment, par elles-mêmes, l'importance des Universités pour la ville de Madrid.

Les conventions de collaboration comme expression pratique des relations avec les universités

Il est évident que les relations, vastes et complexes, maintenues entre la Mairie et les Universités, ne se limitent pas à la signature de documents renfermant l'obligation mutuelle des deux parties. La richesse des situations exigeant une bonne entente entre les deux institutions ne peut pas être limitée et effectivement elle ne l'est pas, à cette classe d'accord.

Mais l'existence de ces relations atteint sa plus grande expression et richesse dans les accords de convention appelés normalement « Conventions de Collaboration ». Ce sont, comme leur nom l'indique, des accords authentiques grâce auxquels les deux parties s'obligent d'une façon mutuelle à donner et à recevoir. Ils sont souscrits par les plus hauts représentants des deux institutions et ils peuvent être classifiés en Conventions Cadre ou Conventions de Collaboration, en fonction du contenu de l'accord, s'il crée un cadre pour des réalisations postérieures concrètes ou au contraire s'il fixe en lui-même le contenu des obligations reconnues mutuellement (ceux signés par la Mairie de Madrid sont dans leur immense majorité du second type).

Les Conventions de Collaboration présentent en général une structure similaire ; débutant par quelques principes généraux dans lesquels sont reflétés les objectifs à atteindre et en citant les normes juridiques autorisant leur signature ; continuant par la partie des dispositions qui constituent le noyau des obligations et des droits qui sont établis pour chaque partie signant ; et terminant en général par la prévision de création d'un organe de suivi et de contrôle de l'accord.

Des Conventions de collaboration ont été signées avec presque toutes les Universités publiques et privées de Madrid, leurs propos sont très divers. Ci-après nous détaillons certaines données statistiques concernant la période allant de 1985 jusqu'à l'heure actuelle.

CONVENTIONS SOUSCRITES	Nº	%
Avec les Universités Publiques :	78	88,63
Avec les Universités Privées:	10	11,36
TOTAL	88	100

PROPOS DES CONVENTIONS.	Nº	%
Aménagement Urbain	5	5,68
Environnement	11	12,50
Culture et Patrimoine Historique Culturel	9	10,22
Actions Formatives et Pratiques des Études	24	27,27
Recherche Urbaine	16	18,18
Cession des Bâtiments et des Installations Municipales ..	12	13,63
Santé Publique	11	12,50
TOTAUX	88	100

Exemples des bonnes pratiques à travers les conventions de collaboration

Étant donnée l'extension limitée de ce rapport, nous relatons ci-après certaines expériences concernant les relations entre la Mairie de Madrid et les Universités dans trois secteurs concrets : Aménagement urbain, environnement et culture.

La coopération dans le domaine de l'aménagement urbain

Du point de vue de l'aménagement urbain et des autres aspects le concernant, on a constaté le besoin de maintenir de bonnes relations de coopération motivées par la superficie de sol occupé par ce type de dotations éducatives et par les moyens d'infrastructure de communications nécessaires.

Dans ce secteur, des conventions ont été souscrites concernant les modifications de projet sollicitées par les Universités et concernant aussi l'élaboration de rentabilité constructive de logements par la Mairie. Mais, nous voulons surtout souligner la Convention urbanistique de collaboration souscrite pour le développement de la Ville Universitaire, siège de trois universités publiques.

Depuis 1928, année de fondation de la « Ciudad Universitaria » (Ville universitaire) de Madrid, cet espace n'a cessé d'augmenter aussi bien physiquement qu'en nombre d'élèves. Une approche de cet espace (partagé entre trois universités) a été réalisée dans le nouveau projet de la ville, l'objectif est d'essayer d'éviter l'ampliation non planifiée des installations et de répondre aux conditions posées par les universités. La réponse a été donnée à travers le Plan Spécial de la Ciudad Universitaria approuvé le 7.07.2000 et qui, entre autres conditions, a exigé pour son développement la signature d'une Convention entre la Mairie et les Universités impliquées.

Le fruit de cette collaboration, exprimé à l'occasion des travaux préparatoires du Plan Spécial et des développements normatifs postérieurs, est d'avoir pu tracer de nouvelles voies routières, améliorer les conditions d'accessibilité et permettre de nouvelles croissances contrôlées. Des mesures spécifiques ont aussi été dictées pour la protection du patrimoine historique des Universités, pour définir les dotations et les installations complémentaires et pour adopter des mesures pour la régénération de l'environnement.

Dans cette dernière ligne d'intervention et dans celle de la récupération de l'environnement naturel de la Ciudad Universitaria, les Universités se sont engagées à réaliser une gestion intégrale des résidus provenant de la recherche et de l'enseignement et à la diffusion et à la prise de conscience dans toute la communauté universitaire de l'importance de l'environnement.

La coopération dans l'environnement

Les expressions de coopération entre Mairie et Universités sont aussi bien nombreuses dans ce domaine. Leur finalité étant essentiellement pratique, elles consistent à la promotion d'initiatives à niveau de l'enseignement et de la recherche dirigées vers des réalisations concrètes et d'application rapide.

C'est ainsi qu'une Convention de Collaboration a été signée pour l'étude de la procédure de mesure d'isolement acoustique au bruit aérien. L'objectif se situe dans le fait de vérifier que les procédures de mesure de l'isolement acoustique, prévues dans la normative municipale, sont adéquates à la fonction d'inspection attribuée à la Mairie. Et d'énumérer de même les éventuelles mesures de correction destinées à réduire les niveaux sonores transmis de l'extérieur à l'intérieur des logements.

Pour l'exécution de l'objectif signalé, la Mairie de Madrid prend en charge le financement alors que l'Université apporte les ressources humaines et matérielles nécessaires.

D'autres Conventions existent dans le même sens, concernant la détermination des paramètres dans les combustibles solides utilisés dans l'aire urbaine de la capitale ou concernant l'étude de la nature des polluants atmosphériques à Madrid.

D'autres Conventions en matière de jardinerie et de paysagisme ont aussi été signées. Elles traitent de la création de nouveaux espaces verts et de la récupération environnementale de ceux qui existent déjà. On compte sur la collaboration de l'Université pour réaliser les travaux ayant un caractère technique tels que la saisie et la gestion des données de site, le traitement et l'analyse de ces données et l'élaboration des conclusions qui permettent de définir les initiatives à prendre à l'avenir et l'application de nouvelles technologies.

Par ailleurs, l'université a besoin pour ses élèves d'une réalisation de stages pratiques en formation et la Mairie peut y contribuer. Dans ce sens, des activités de formation vont être réalisées conjointement entre les deux institutions, en intégrant dans les équipes de travail de la Mairie des élèves universitaires réalisant leurs stages pendant une période déterminée. Des travaux concrets de R+D seront ainsi réalisés dans les aires présentant un intérêt prioritaire pour la Mairie.

La coopération dans le domaine culturel

L'un des objectifs des Universités est l'encouragement à la création artistique et culturelle à travers l'organisation des activités culturelles de haut niveau. Ces objectifs coïncident et sont complémentaires à ceux attribués à la Mairie de Madrid.

La plupart des Conventions souscrites dans ce secteur concernent la promotion des initiatives culturelles et la récupération du patrimoine historique et artistique (par exemple : des matériaux et des documents scolaires utilisés tout au long de l'histoire de Madrid)

La plus récente sera signée prochainement entre l'« Escuela Municipal de Cerámica » et « la Universidad Complutense ». En vertu de cette convention la « Escuela » fournira des cours et des séminaires dans le domaine de la céramique aux élèves de

l'Université servant « d'heures-crédit » pour l'obtention de titres académiques, avec promotion d'un réseau universitaire de professeurs et de chercheurs centrant leur activité dans la connaissance, la promotion et la réalisation de la céramique contemporaine. Les élèves de l'université auront aussi la possibilité d'accéder aux fonds bibliographiques de la « Escuela ».

En outre, des programmes concrets de collaboration entre les deux parties sont prévus, exigeant des propositions spécifiques capables de déterminer le programme de travail, les fins proposées et les moyens nécessaires à leur réalisation.

Enfin, cette Convention établit aussi la création d'une Commission Mixte de Coordination compétente pour déterminer les actions spécifiques qui se développeront lors des conventions successives.

En conclusion, éventuelles lignes d'intervention pour l'avenir

A partir d'une ample perspective, il faut conclure en reconnaissant que la Mairie et les Universités sont des institutions partageant des intérêts dans de nombreux secteurs d'intervention. Dans ce sens, elles sont appelées à une entente mutuelle et à la recherche de collaboration adéquate. A partir d'une perspective plus concrète, l'attente des universités est d'obtenir des lignes de financement et des moyens matériels pour leurs activités externes. Quant à l'attente de la Mairie, c'est de compter sur leur appui pour l'implantation des politiques sectorielles les affectant et pour le développement théorique et des méthodes techniques qui les rendent possible. De cette manière, les Conventions de Collaboration se présentent comme un instrument adéquat pour l'obtention des objectifs signalés.

Face à l'avenir, quelques lignes d'intervention pourraient être soulignées:

- La dualité, offerte par les Conventions Cadre et les Conventions de Collaboration, a été démontrée comme étant satisfaisante. Cependant, il faut continuer à rechercher des objectifs chaque fois plus pratiques, plus concis et dont l'atteinte soit plus facile.
- Il faudrait encourager le suivi du contenu des Conventions pour, d'une part, atteindre plus facilement l'objectif et, d'autre part, pour obtenir des conséquences pratiques face aux accords postérieurs, en améliorant grâce à cela la gestion des services municipaux et universitaires.
- Les Conventions de Collaboration devraient inclure la plus grande conjonction possible des volontés de la part des universités, quand cela est possible. Ou, tout du moins, offrir la possibilité d'ampliation à d'autres universités qui pourraient être intéressés à y adhérer.
- Il faut reconnaître la possibilité que ces Conventions puissent aussi se référer à des projets résultants attrayants pour les entreprises qui pourraient collaborer à leur financement et à la réalisation pratique du résultat attendu.

8 Paris

Les relations Ville de Paris-Enseignement supérieur

Plus de 300 000 étudiants (toutes filières confondues), 8 universités, la plupart des Grandes Ecoles, de nombreuses écoles supérieures (de commerce et d'ingénieurs), auxquels s'ajoutent dans les lycées les Classes préparatoires aux Grandes écoles et les Sections de techniciens supérieurs, tel est le paysage parisien de l'enseignement supérieur à Paris.

Paris constitue le premier pôle français d'enseignement supérieur et de recherche.

Paris, capitale universitaire et capitale politique, économique et administrative

L'histoire de France est marquée, bien plus sans doute que celle de n'importe quel autre pays européen, par une très forte centralisation. Cumulant les fonctions de centre politique, économique et administratif d'un Etat par ailleurs très centralisé, la Ville de Paris a tout naturellement eu vocation, depuis des siècles, à en devenir également le centre universitaire et scientifique.

Dès le Moyen-Âge, la Sorbonne incarna cette prééminence intellectuelle de Paris, malgré la présence dans le pays d'autres universités importantes -celle de Montpellier par exemple. La modernité poursuivit cette tradition, avec les Ecoles Royales ou les Académies, situées à Paris, et la Révolution et l'Empire la poussèrent à son terme, en installant à Paris la plupart de leurs créations universitaires (Ecole Normale Supérieure, Ecole Polytechnique, Ecole Centrale, etc.).

A partir de ce moment, le développement de la « méritocratie républicaine » accentua encore le mouvement, en attirant au service de l'Etat les meilleurs éléments issus du système éducatif, et, parmi cette élite, les tout meilleurs au service des administrations centrales et du Gouvernement, situés à Paris.

Malgré les mesures récentes de décentralisation et de déconcentration, Paris demeure donc aujourd'hui le centre universitaire, politique, économique et administratif de la France. Et, pas plus aujourd'hui que par le passé, ce cumul ne saurait se limiter à une juxtaposition fortuite.

C'est pourquoi, afin de garantir à Paris son influence nationale et son rayonnement international, la volonté de la Ville de Paris est tout à la fois de développer son potentiel universitaire et scientifique, et de multiplier les échanges entre celui-ci et les autres activités de la cité.

Les Universités et établissements d'enseignement supérieur à Paris

La Mairie de Paris est propriétaire d'un important patrimoine immobilier affecté à l'enseignement supérieur. Il s'agit entre autres de la **Sorbonne**, de l'**ancienne Faculté de Droit de la place du Panthéon**, des bâtiments de l'**ancienne Faculté de médecine**, de l'*Ecole nationale supérieure de chimie de Paris* (ENSCP) ou encore de l'*Ecole nationale supérieure des arts et métiers* (ENSAM) et de l'*Institut de phonétique* de la rue des Bernardins.

La propriété de la Sorbonne est un héritage de la révolution de 1789, au cours de laquelle les biens affectés à l'ancienne Faculté de théologie de Paris (fondée en 1257 par Robert de SORBON) ont été nationalisés et dévolus au service de l'instruction civique. Par la suite, Louis-Napoléon BONAPARTE alors président de la 2nde République, par un décret de 1852 transféra la propriété de ce bâtiment à la Ville. A la fin du XIX^{ème} siècle, la municipalité fera reconstruire et étendre la **Sorbonne** pour lui donner son aspect actuel.

L'affectation à des activités d'enseignement de ce bâtiment ne s'est jamais démentie. Aujourd'hui encore, la **Sorbonne** abrite le siège du Rectorat de Paris, l'*Ecole pratique des hautes études*, l'*Ecole des chartes* et une partie des universités Paris I, Paris III, Paris IV et Paris V.

Actuellement, on compte dans Paris intra-muros pas moins de huit universités différentes. Des universités, qui sont nées après les événements du printemps 68, de l'éclatement de la vieille Université de Paris, avec l'idée de se constituer en pôles d'excellence spécialisés dans certaines thématiques. Ainsi, a-t-on vu fleurir dans ce centre historique qu'est le Quartier Latin, entre Panthéon et Sorbonne les universités :

Paris I – Panthéon-Sorbonne (en 1971), à vocation pluridisciplinaire

Paris II – Panthéon-Assas (1970), héritière de la Faculté de droit. Elle a étendu sa vocation initiale aux sciences économiques, aux sciences sociales et à la communication

Paris III – Sorbonne Nouvelle (1970) issue du partage de la Faculté des lettres de Paris

Paris IV – Paris Sorbonne (1970), spécialisée dans l'étude des lettres et civilisations étrangères

Paris V – René DESCARTES (1970), héritière des écoles de médecine et d'humanités qui existaient à Paris dès la seconde moitié du XII^{ème} siècle

Paris VI – Pierre & Marie CURIE (1970), héritière de l'ancienne Faculté des sciences en Sorbonne

Paris VII – Denis DIDEROT (1970), pluridisciplinaire

Paris IX – Paris Dauphine, la dernière des universités parisiennes, dont les statuts ont été adoptés qu'en 1988, s'est spécialisée dans le domaine de la gestion, outils (mathématique et informatique) et méthodes (économique appliquée et gestion des entreprises et des organisations).

Les grandes écoles d'ingénieurs de Paris

En dehors des universités, l'enseignement supérieur à Paris c'est aussi de grandes écoles, et notamment les grandes écoles d'ingénieurs. Neuf écoles d'ingénieurs, parmi les plus prestigieuses écoles françaises, se sont regroupées au sein de **Paris Tech** (*l'Institut technologique de Paris*). On y trouve entre autre : *l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles* (ESPCI), *l'Ecole nationale des ponts et chaussées*, *l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers* (ENSAM), *l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris* (ENSCP) ou *l'Ecole des mines de Paris*. Des écoles qui en vingt ans ont donné à la France 3 prix Nobel : Maurice ALLAIS en économie (88), Pierre-Gilles de GENNES (91) et George CHARPAK (92) en physique. Ces derniers étant, de surcroît, respectivement directeur et professeur à l'ESPCI.

Paris Tech, qui a pris la suite de l'association des *Grandes écoles d'ingénieurs de Paris* (GEIP) créée en 1991, délivre au travers de ses écoles, environ 2 500 diplômés d'ingénieur par an et compte plus de 1 200 chercheurs en formation doctorale. Un des objectifs de Paris Tech est de favoriser la notoriété internationale des diplômés délivrés par ces écoles, par rapport à leurs équivalents étrangers, et de les faire connaître auprès des entreprises étrangères. Un effort important est donc effectué afin de développer la coopération Ecoles-entreprises et de multiplier les liens entre écoles parisiennes et étrangères.

L'excellence de la recherche parisienne

Il est important pour Paris que cet ensemble d'exception que constituent les universités et les grandes écoles développe sa mission de pôle international universitaire et de recherche.

La création des associations **Paris Tech** et **Universités de Paris** (qui a pour but de défendre les intérêts communs des universités parisiennes, leur place dans le développement de la recherche scientifique et de développer leur rôle international) va dans ce sens.

Les missions d'enseignement qui leur sont confiées étant indissociables de leurs missions de recherche, les deux se complétant afin d'assurer la compétitivité de recherche parisienne à l'échelle nationale et internationale.

L'Ile-de-France constitue le premier pôle français de recherche fondamentale et appliquée et au sein de l'Ile-de-France, le pôle parisien occupe la première place. Les universités et les grandes écoles jouent ainsi un rôle économique souvent ignoré, mais tout à fait considérable. Elles font en outre des efforts importants afin d'adapter leurs cursus aux évolutions de l'emploi et aux besoins des entreprises.

Même si l'enseignement supérieur ne fait pas partie des compétences obligatoires des communes et des départements, la Ville a un intérêt certain à favoriser le développement et la modernisation de ses centres d'enseignement et de recherche.

Ainsi, par le niveau et la variété de sa recherche, par l'intensité des relations internationales et par la qualité de ses transports, le pôle parisien est particulièrement favorable à l'implantation d'entreprises de haute technologie.

C'est dans cette optique qu'est orienté le développement de la ZAC Paris Rive Gauche et des pépinières et incubateurs d'entreprises. Des synergies renforcées entre des entreprises de pointe et la recherche pourront ainsi se développer sur ces sites.

L'action de la Ville de Paris en matière d'enseignement supérieur

La politique de la Ville de Paris en matière d'enseignement supérieur correspond autant à une donnée historique, qu'à une motivation politique et économique de valorisation du potentiel parisien de recherche.

Le patrimoine universitaire municipal

Une des actions principales de la Ville en faveur de l'enseignement supérieur se fait au travers de son patrimoine immobilier. En effet, en tant que propriétaire foncier la Mairie de Paris consacre annuellement des fonds importants à l'entretien de ses biens immobiliers. Paris possède près de 20 % du parc immobilier affecté aux universités.

Un programme de rénovation de la Sorbonne, lancé en 1995 dans le cadre de la priorité donnée à la mise en valeur du patrimoine universitaire vise à améliorer la fonctionnalité et l'accessibilité des lieux, notamment pour les personnes handicapées, ainsi que la sécurité par la création d'escaliers et d'issues supplémentaires. Des opérations de rénovation, comme celle du Grand amphithéâtre de la Sorbonne, sont également prévues.

En outre, par convention avec l'Etat, la Ville assure des travaux importants dans les autres bâtiments dont elle est propriétaire et qui sont affectés aux universités. Ces investissements entrent dans le cadre de la valorisation du patrimoine municipal, mais représentent également la manifestation concrète de l'intérêt que la Ville porte à la modernisation de ces locaux et à la sécurité de leurs utilisateurs.

Enfin, un autre chantier d'importance a été ouvert à l'ESPCI, en vue de la restructuration et de l'extension de l'école. Ce chantier porte sur la surélévation de certains bâtiments, la création de laboratoires de biologie et la mise en sécurité de l'ensemble des lieux.

Les écoles supérieures municipales

Si la Ville possède un important patrimoine immobilier dévolu à l'enseignement supérieur, elle gère également des établissements entièrement municipaux, par les locaux, le budget ou le personnel (enseignant ou non). Il s'agit principalement de trois écoles : l'ESPCI, l'Ecole professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture de la Ville de Paris (EPSAA) et l'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP).

L'ESPCI, que l'on a déjà évoqué, est une école entièrement municipale rendue célèbre par plusieurs prix Nobel : Pierre et Marie CURIE, Frédéric et Irène JOLIOT-

CURIE et plus récemment Pierre-Gilles de GENNES (qui en est le directeur) et Georges CHARPAK. Fondée en 1882, cette école forme des ingénieurs physiciens et chimistes pour la recherche et le développement industriel. Chaque promotion accueille actuellement 72 élèves pour une durée d'étude de quatre ans.

A l'ESPCI, la recherche est devenue une tradition, soutenue par des moyens puissants. L'école étant classée parmi les six grandes écoles françaises ayant le meilleur potentiel de recherche scientifique et technique de niveau international.

L'EPSAA, héritière de *l'Ecole supérieure d'arts et techniques de la Ville de Paris* (EMSAT) fondée en 1983, offre 2 formations en 3 ans préparant au diplôme professionnel de concepteur graphique (niveau BTS), ainsi qu'au diplôme d'assistant en architecture.

La section arts graphiques propose une formation basée sur un équilibre entre beaux-arts et formation professionnelle à 150 étudiants. Elle recrute sur deux niveaux : à l'entrée de l'atelier préparatoire aux concours des écoles d'arts (1 année), recrutement niveau bac sur dossier en 1^{ère} année de formation de concepteur graphique (cursus en 3 ans), entrée sur concours

La section architecture prépare au diplôme d'assistant en architecture, pour environ 60 étudiants, recrutés sur concours après le bac.

L'EIVP enfin, créée en 1959 par la Préfecture de la Seine afin de répondre aux problèmes de recrutement posés par les contraintes de développement de l'agglomération parisienne, forme des ingénieurs spécialisés dans l'étude et la mise en oeuvre de techniques urbaines. Devenue depuis 1977 école de la Ville de Paris, elle prépare au diplôme d'ingénieurs en génie urbain, forme la majorité des ingénieurs de la Ville de Paris et depuis 1986, face à la demande accrue des entreprises, des sociétés d'économie mixte et des collectivités locales, elle accueille aussi des élèves non-fonctionnaires.

Les aides à l'enseignement supérieur

Paris apporte également son aide à certains projets visant à améliorer les conditions de vie des étudiants. Elle a entre autre créé en 1997 le **Prix municipal de thèse de droit**, qui chaque année récompense un juriste ayant obtenu son doctorat de droit dans une université française. Ce prix décerné par un jury de spécialiste couronne un travail de haut niveau et constitue un encouragement important pour les juristes en début de carrière.

En 1998, afin d'aider à la mobilité internationale des étudiants, le Conseil de Paris a adopté une délibération créant un système de bourses municipales, attribuées à des étudiants parisiens effectuant un séjour d'étude en Europe dans le cadre du programme ERASMUS. Chaque année la Ville verse 2 millions de francs aux universités et aux établissements avec lesquels elle a signé une convention. Ces bourses étant attribuées sur la base d'un double critère universitaire et social aux étudiants de second et troisième cycle.

Par cette mesure la Ville entend affirmer la place que Paris doit avoir au niveau européen et contribue ainsi à la nécessaire mobilité des étudiants, gage d'une formation adaptée au nouveau contexte de concurrence internationale.

Enfin, depuis la rentrée 1999, le Conseil de Paris dans le cadre du système des **Bourses de l'an 2000**, a décidé d'accorder une aide à des étudiants intégrant pour la première fois un établissement d'enseignement supérieur ou une classe préparatoire aux grandes écoles situées sur le territoire parisien. En effet la croissance des effectifs universitaires des dernières années s'est traduite par une augmentation de la part des étudiants d'origine modeste, dépendant soit des revenus d'une activité professionnelle qu'ils exercent en dehors de leurs heures de cours, soit de l'aide de l'Etat. La capitale, dans sa volonté d'améliorer la condition étudiante, a choisi le passage à l'an 2000 pour proposer une action destinée à permettre au plus grand nombre d'accéder à l'enseignement supérieur.

Ces aides versées en partenariat avec le CROUS de Paris sont réservées aux bénéficiaires de bourses à taux zéro ou à des étudiants dont les revenus excèdent légèrement le plafond fixé par le CROUS, c'est à dire ceux que l'Etat aide peu ou pas.

Dans la concurrence que se livrent les grandes métropoles mondiales, Paris entend bien continuer à jouer son rôle de grande capitale intellectuelle et universitaire. Son potentiel scientifique et son rayonnement intellectuel étant des atouts dans la compétition où elle se trouve engagée.

Paris est le premier pôle français universitaire et de recherche, mais cette affirmation n'exclut pas la solidarité de la capitale avec le reste du pays et les autres villes universitaires. Il faut que Paris reste fort pour que son potentiel et son dynamisme continuent à bénéficier à l'économie nationale.

Le plan Université du Troisième Millénaire (U3M)

La Ville de Paris a souhaité s'engager de façon significative en faveur de l'enseignement supérieur à l'occasion de la mise en oeuvre du plan « Université du troisième millénaire » (U3M). Ce plan qui s'échelonne sur la durée d'exécution de deux contrats de plan Etat-Région sera déterminant pour l'avenir de Paris et son rôle de capitale universitaire.

La convention-cadre sur l'Enseignement supérieur, la recherche et les établissements municipaux à Paris, signée le 25 octobre 2000 entre la Ville et l'Etat, permettra de concrétiser cet engagement.

Créer un nouveau quartier universitaire sur la ZAC Paris-Rive-Gauche

La Ville de Paris a décidé de créer dans l'Est de Paris, un nouveau quartier universitaire, une « nouvelle Sorbonne ». Cette opération permettra d'implanter à proximité de la Bibliothèque Nationale de France l'université Paris VII – Denis Diderot, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO ou Langues'O) et sa bibliothèque – intégrés dans un pôle langues et civilisations –, l'Ecole Pratique de Hautes Etudes (EPHE) actuellement en Sorbonne, l'Ecole d'Architecture de Paris Val-de-Seine et l'UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de l'université Paris V.

Pour la réalisation de ce programme, la Ville et le Département de Paris ont accepté de mettre à la disposition de l'Etat les terrains nécessaires à la réalisation d'environ 200 000 m² de planchers.

L'université Paris VII, avec l'aide de la Ville, sera reconstruite sur 150 000 m² dans les bâtiments réhabilités des Grands Moulins et de la Halle aux Farines. Les premiers bâtiments devraient être livrés pour la rentrée 2004. LINALCO et le pôle langues et civilisations du monde devraient bénéficier d'environ 50 000 m² pour leurs activités d'enseignement et de recherche. Le transfert de cette institution pourrait débiter à la rentrée 2004.

L'engagement de la Ville de Paris dans cette opération a été évalué à 1,5 milliards de francs (soit un peu moins de 230 millions d'euro).

Redessiner la carte des universités parisiennes

En Sorbonne, le départ à terme des services du rectorat, de l'Ecole des Chartes et de l'EPHE permettra la modernisation des espaces de formation et de recherche dédiés aux universités, ainsi que le développement des capacités d'accueil de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Sur le site La Villette-Aubervilliers, réalisation d'un nouveau pôle universitaire permettant l'extension de l'IUT Mesures Physiques de l'université Paris VII et l'implantation d'un pôle images et sons.

La Ville, avec l'Etat, s'est également engagée dans des opérations lourdes de remembrement et de mise en sécurité de certains sites universitaires, et notamment du campus de Jussieu. Afin d'accélérer les travaux de désamiantage et de mise en sécurité de Jussieu la Ville mettra dès la rentrée universitaire de 2002 des locaux dans l'ancien Hôpital Boucicaut à la disposition de l'université Paris VI. D'autres opérations, comme la restructuration du centre Assas (6^e) de l'université Paris II, le désamiantage et la mise en sécurité du centre Censier (5^e) de Paris III ou la reconstruction et l'extension du centre Clignancourt (18^e) de Paris IV, bénéficieront elles aussi de la mise à disposition par la Ville de Paris de locaux de transition, pendant la durée des travaux.

Enfin, la ville de Paris participe également à la mise en oeuvre du Réseau Académique Parisien (RAP), réseau à haut débit qui a vocation à relier tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la Capitale. Pour la mise en oeuvre de ce projet la Ville a attribué une subvention de 9,56 MF à l'université Paris VI, maître d'ouvrage du projet. Ces très hauts débits, basés sur une technologie innovante, flexible et évolutive, constituent la solution la plus adaptée à Paris du fait de sa très forte concentration d'établissements universitaires. Ce projet est d'une importance fondamentale car les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont au coeur des préoccupations des établissements d'enseignement et de recherche. Sa mise en oeuvre permettra à Paris de conforter la position privilégiée qui est la sienne dans ce secteur.

Sur l'ensemble de Paris, le remembrement des sites universitaires étudiants et la rénovation des locaux seront facilités par la création des nouveaux quartiers universi-

taires. L'ensemble des universités et des grands établissements parisiens bénéficieront ainsi du plan U3M.

Consentir un effort décisif en faveur des conditions de vie des étudiants à Paris

Un effort très important sera consenti par la Ville de Paris en faveur de l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Afin de remédier au déficit important dans le domaine du logement social étudiant, un objectif de création de 5 000 logements sur la durée du plan U3M a été retenu, dont 3 000 avant 2006. 600 logements seront construits sur la ZAC-PRG. La Ville contribuera également à la rénovation des logements de la Cité Internationale Universitaire.

Un effort très important sera également consenti par la Ville de Paris en faveur du développement des bibliothèques universitaires et inter-universitaires. La Ville participera à la construction des bibliothèques de Paris VII et du pôle de langues et civilisations, par la mise à disposition des terrains et en participant financièrement à leur construction à hauteur de 155 MF Au coeur de Paris, sur le site de l'ancien collège Sainte-Barbe (à côté de la Sorbonne et des bibliothèques Cujas et Sainte Geneviève), la ville de Paris participe à la création d'une bibliothèque d'au moins 1 200 places. Pour cet équipement la contribution de la ville sera de 63 MF.

La Ville de Paris organisera les 15 et 16 novembre les « Etats Généraux de la Vie Etudiante à Paris » qui accueilleront les associations étudiantes parisiennes. La création d'un Conseil de la vie étudiante, commission extra-municipale chargée de contribuer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique municipale en faveur des étudiants, sera annoncée à cette occasion. Une Maison des associations étudiantes parisiennes sera ouverte dès 2002. Par ailleurs, un crédit de 2,7 MF a été ouvert à partir de 2001 pour soutenir les initiatives étudiantes et un projet de bourses de mobilité internationale sera mis en oeuvre dès la rentrée 2002. Les bourses municipales d'enseignement supérieur seront revalorisées à 6 000 francs dès cette année.

9 Stockholm et ses établissements universitaires

Stockholm est le plus grand centre d'enseignement supérieur et de recherche de Suède. La ville et sa proche banlieue comptent 20 établissements d'enseignement supérieur. Six de ceux-ci sont des universités où s'exercent des activités de recherche, dont le célèbre Institut Carolin et l'École royale polytechnique. Outre les universités, il y a onze centres de recherche indépendants, spécialisés dans différents domaines industriels. A Stockholm, on trouve aussi les Académies des sciences et des lettres, chargées de nommer les lauréats des prix Nobel et de leur décerner ces prix. Parmi les établissements universitaires, on remarque aussi un certain nombre d'écoles supérieures artistiques indépendantes, spécialisées dans l'opéra, la musique, la danse, le théâtre et les beaux-arts, dans les arts décoratifs et le design.

Le nombre des étudiants qui suivent des programmes d'études supérieures des premier et deuxième cycles à Stockholm dépasse 60 000. Plus de 5 000 étudiants préparent leur doctorat. Le budget universitaire de recherche et de développement dans la région s'établit à 3,5 milliards de SEK au total, soit plus d'un tiers du budget national de R&D. 60% de ces crédits sont accordés par le gouvernement et 13% par des conseils de recherche nationaux.

Le rôle de l'enseignement supérieur

Il est évident que les universités revêtent une importance de plus en plus grande dans la vie économique moderne. La Suède et Stockholm sont très avancées dans le processus de transition de la société industrielle à la société de l'information et de la connaissance. Le classement le plus récent effectué par IDC/World Times Information Society Index (ISI) place la Suède à la tête sur ce point – suivie de près des autres pays scandinaves. Un des facteurs qui ont le plus contribué à notre position avancée est l'étendue et la qualité du système d'éducation. A Stockholm, 37 pour cent de la population active sont titulaires d'un diplôme universitaire. Il faudra cependant que ce pourcentage soit plus élevé à l'avenir, pour répondre aux besoins du marché du travail et à ceux d'une société complexe basée sur la participation active des individus, appelés à prendre la responsabilité de leur propre vie et à choisir parmi de multiples offres de services dans différents domaines.

Ainsi, l'accès accru à l'enseignement supérieur – notamment en sciences et en technologie – est un élément vital de tout programme politique pour l'avenir. Un problème à ce sujet est le fait que trop peu de jeunes gens sont disposés à choisir un programme scientifique ou technique au niveau du second cycle secondaire. Il est essentiel d'élaborer une stratégie cohérente pour attirer les jeunes à ces programmes.

Le rôle de la recherche universitaire

Les travaux de recherche réalisés aux universités servent de plus en plus de base aux innovations. Le développement et la dynamique de systèmes innovateurs dépendent dans une large mesure des résultats de la recherche universitaire. Ainsi, une base scientifique solide est indispensable pour le succès économique futur de notre région. L'interaction avec les universités est donc un élément important de la stratégie économique de la Ville. Comme il se doit, ce sont en premier lieu les universités et les entreprises qui arrêtent les formes de cette interaction, sans intervention de la Ville. Il y a pourtant un certain nombre de domaines où celle-ci peut – et devrait – jouer un rôle plus actif.

La Ville, les universités et le réseautage international

De par leur nature, les universités sont internationales, et les scientifiques forment depuis toujours des réseaux universitaires transnationaux, où ils sont liés par leur recherche de connaissances nouvelles. Ce réseautage global basé sur le mérite et la collégialité est un vrai atout pour notre ville et pourrait être regardé comme un modèle pour toute autre coopération internationale. Les réseaux formés par les universités des grandes villes – administration universitaire, chercheurs, enseignants et étudiants – doivent être encouragés et utilisés comme plates-formes en vue de créer des liens plus étroits entre les villes.

La stratégie de développement économique de la Ville

Dans la stratégie de développement économique adoptée par le Conseil municipal de Stockholm, on insiste beaucoup sur la nécessité d'une coopération étroite avec les universités.

Chargé de mettre en œuvre la stratégie du Conseil municipal, le Bureau de développement économique prend pour point de départ les puissants secteurs d'innovation économique de la ville et de la région : biotechnologie, technologie de l'information et de communication, technologie environnementale ainsi que banques et finances.

Au sein de l'ensemble de ces quatre secteurs, des comités ou des groupes de réflexion ont été créés ou sont en cours de constitution. Parmi les membres de ces comités se trouvent des représentants aussi bien de l'industrie que des universités.

Technologie de l'Information et de Communication/Mobile Valley

Le Parc scientifique de Kista à Stockholm est parfois considéré comme le numéro deux des plus importants parcs scientifiques du monde, après Silicon Valley, notamment grâce à ses innovations en matière de technologie de l'information et de communication (TIC). La présence de la nouvelle université informatique, qui se spécia-

lise dans les télécommunications et prévoit d'admettre 8 000 étudiants pendant la décennie à venir, ajoutera encore à la valeur économique de cette zone. En vue d'entretenir et de développer la Ville scientifique de Kista, on a créé la Fondation Electrum, regroupant des représentants de la Ville, des universités et de l'industrie. La Fondation Electrum est notamment chargée de développer des mécanismes efficaces destinés à soutenir les nouvelles sociétés "d'essai" en provenance aussi bien de l'université que des grandes sociétés établies dans cette zone. La présence de fondations de recherche telles que l'Institut suédois de l'informatique, SICS, et Acreo est très précieuse dans ce contexte.

Fécondation croisée de la technologie et des lettres

La combinaison, au sein de l'industrie TIC, de la technologie matérielle et des compétences en matière de logiciel plutôt orientées vers le contenu a suscité un intérêt accru non seulement pour la technique et les sciences naturelles mais encore pour les sciences humaines et les lettres. La fécondation croisée des sciences naturelles et des sciences humaines/lettres, tant dans les programmes d'études universitaires que lors du développement de produits et de services nouveaux, est d'autant plus nécessaire que le design et les qualités récréatives des produits sont désormais des facteurs concurrentiels de première importance sur le marché. La Ville de Stockholm héberge le projet TIME (TIME =Telecommunications, IT, Media and Entertainment), qui sert de plate-forme aux acteurs de l'industrie et des organisations publiques, y compris les établissements universitaires.

Biotechnologie

Les sociétés biotechnologiques entretiennent des relations suivies avec le monde universitaire. La région de Stockholm-Uppsala est la plus importante zone universitaire et industrielle de Suède dans le domaine de la biotechnologie. L'Institut Carolin occupe la première position en ce qui concerne les articles scientifiques. 36 pour cent de tous les articles consacrés à la biotechnologie en Suède proviennent de l'Institut Carolin. En général, il y a cependant peu de coopération entre les universités suédoises et l'industrie. C'est notamment le cas des universités où l'accent principal est mis sur la recherche fondamentale.

Ce fait n'est pourtant pas qu'un inconvénient, car il indique un potentiel d'augmentation du flux de connaissances et de l'essai en provenance des universités. Selon le Président de l'Institut Carolin, le Professeur Hans Wigzell, les chercheurs de l'Institut sont désormais plus favorables à la coopération avec l'industrie qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. Un moyen d'intensifier l'interaction entre les universités et l'industrie consisterait à augmenter les échanges de personnel entre ces deux sphères. Des programmes encourageant ces échanges doivent être conçus.

Il est important de procurer aux chercheurs innovateurs un cadre favorable, qui leur permette de fonder leur entreprise à Stockholm plutôt que de s'établir aux États-

Unis par exemple. La création d'un nouveau Parc de BioScience offrant des services de pépinières aux nouvelles entreprises – projet conjoint récemment lancé par l'Institut Carolin, l'École royale polytechnique, l'Université de Stockholm et l'École de hautes études économiques de Stockholm – est une action intéressante où l'Administration d'urbanisme et le Bureau de développement économique doivent collaborer avec les universités pour trouver des solutions. Le processus d'urbanisme doit contrebalancer la demande en nouvelles zones résidentielles et le besoin de créer, à proximité des établissements universitaires, des parcs scientifiques et des locaux commerciaux pour les nouvelles entreprises. Il est très important pour le développement futur de la ville que ce problème – impliquant parfois des conflits d'intérêt – puisse être résolu.

Région d'Excellence

La région de Stockholm est désormais membre du Club d'excellence de la Commission européenne. Parmi les quatorze autres régions d'excellence, on trouve notamment Helsinki et Madrid, Munich, Milan et Barcelone. La qualité de membre de ce Club offre la possibilité d'influencer à l'avenir la politique d'innovation européenne et le sixième programme-cadre communautaire. La Commission vient de décider de tenir le troisième Forum sur les entreprises innovatrices à Stockholm, au mois d'avril 2001. Cette conférence est une plate-forme appropriée pour mettre en évidence les thèmes de la compétitivité des villes et du développement de systèmes d'innovation locaux.

Étant de grandes villes, nous avons en commun bon nombre de problèmes et de visions relatifs au rôle des universités en tant que moteur de la croissance économique et culturelle. Il est nécessaire de consolider les bases scientifiques, de trouver les moyens de garder les personnes qualifiées et d'attirer des personnes compétentes d'autres parties du monde (bien que les salaires et les autres conditions offertes, par exemple, par les universités et les sociétés de recherche aux États-Unis soient difficiles à égaler), ainsi que d'échanger des expériences en ce qui concerne les meilleures méthodes de faciliter la création de nouvelles entreprises basées sur la connaissance. Voilà des exemples de domaines possibles d'intérêt commun.

Vous trouverez ci-dessous une figure indiquant quelques-unes des plates-formes existantes de coopération entre la Ville et les universités. Elle comprend notamment les Parcs scientifiques, partiellement financés par la Ville, ainsi que la Ville scientifique, qui est la tribune générale pour des discussions de questions relatives à la planification des campus. Loin d'être exhaustif, cet aperçu d'ensemble n'est à regarder que comme la partie visible de l'iceberg. Sous la surface, se cache un nombre infini de contacts quotidiens entre les agents individuels à différents niveaux de l'administration municipale et des universités.

10 Vienne – ville universitaire et scientifique

Vienne compte huit universités de réputation internationale, une Académie des Sciences qui vient de fêter son 150^{ème} anniversaire, et des instituts de recherche très renommés comme la Société de recherche Ludwig Boltzmann, qui comprend 131 instituts et sites de recherche dont 64 ont été établis en collaboration avec la Ville de Vienne. En outre, Vienne dispose d'un grand nombre d'instituts scientifiques extra-universitaires dont les travaux innovateurs s'étendent sur de nombreux domaines.

En tant que ville universitaire et ville qui a vu naître et se développer de nombreuses approches scientifiques innovatrices, Vienne témoigne d'un riche passé historique. Ce passé se reflète notamment dans les noms de personnalités et d'écoles de pensée (Ecoles de Vienne) qui ont marqué de leur empreinte l'histoire internationale de la science : Alfred Adler, Ludwig Boltzmann, Karl et Charlotte Bühler, Sigmund Freud, Robert Koch, Richard Johann Kuhn, Konrad Lorenz, Lise Meitner, Wolfgang Pauli, Erwin Schrödinger, Eduard Suess, Ludwig Wittgenstein, le Cercle de Vienne, l'Ecole viennoise de médecine, l'Ecole viennoise d'économie politique, l'Ecole viennoise de l'histoire de l'art, etc. C'est sur cet héritage historique que se fondent les exploits et performances de notre époque, c'est cet héritage qui leur fournit les thèmes, les contenus et les bases théoriques et qui façonne l'image de marque de Vienne comme ville de psychothérapie, de médecine, de jurisprudence, etc.

La Ville de Vienne considère qu'il est de son devoir de renforcer les liens entre les différents acteurs institutionnels qui caractérisent, par leur compétence et leur excellence, la vie scientifique de la ville, d'encourager le transfert du savoir entre les différents ateliers de recherche et les différents champs d'application dans le but de mieux exploiter les potentiels scientifiques existants. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Vienne mise sur les activités suivantes:

- Promotion, réflexion et présentation des écoles de Vienne (Ecole viennoise de médecine, Ecole(s) viennoise(s) de l'économie politique, Ecole viennoise de jurisprudence, Ecole viennoise de physique – Ludwig Boltzmann, Ernst Mach, Erwin Schrödinger, Wolfgang Pauli –, Ecole viennoise des sciences du comportement, Ecole viennoise de l'histoire de l'art, etc.)
- Promotion et présentation de Vienne comme ville de la psychothérapie (Vienne est le lieu de naissance et d'épanouissement de nombreuses personnalités comme Sigmund Freud, Alfred Adler, Karl et Charlotte Bühler, Wilhelm Reich, August Aichhorn, Viktor Frankl, Oskar Spiel, Hans Strotzka)
- Promotion et présentation de Vienne comme ville de médecine
- Promotion et présentation de Vienne comme ville de technique

- Promotion de Vienne comme lieu de réflexion sur la culture (l'histoire culturelle de Vienne est étroitement liée et fortement influencée par des personnalités comme Egon Friedell, Karl Kraus, Alfred Loos, Robert Musil, Anton Kuh, Thomas Bernhard, Elfriede Jelinek, Franz Schuh, Josef Haslinger, Christoph Ransmayr, qui ont, chacun dans son domaine, observé et présenté, de façon critique et nuancée, le passé et le présent, mais aussi les conditions sociales de cette ville)
- Organisation de congrès internationaux de psychothérapie (depuis 5 ans Vienne organise tous les deux ans le Congrès mondial de la psychothérapie)
- Organisation de congrès internationaux de gériatrie
- Organisation de congrès internationaux de logothérapie
- Renforcement de Vienne comme site de recherche en matière de biotechnologie.

Promotion de la science et de l'innovation

En ce début du XXI^{ème} siècle les sociétés modernes se voient confrontées à un nouveau et profond processus de transformation dans lequel la production industrielle recule de plus en plus en faveur de la production du savoir. Facteur productif, le savoir ne cesse de gagner de l'importance, devenant une ressource principale de la société. Les sociétés d'aujourd'hui deviennent de plus en plus des sociétés du savoir.

La Ville de Vienne accorde une grande attention à la promotion de la recherche et de la science mais aussi au développement d'un savoir qui lui fournit des assises solides dans la compétition avec d'autres villes. Pour encourager l'innovation scientifique, la Ville de Vienne a créé, au cours des quatre dernières années, quatre fonds et a lancé un grand nombre d'initiatives pour la promotion des sciences de haut niveau.

- Fonds de la Ville de Vienne pour l'Académie autrichienne des Sciences créé en 1997 à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de cette illustre institution. Ce fonds encourage les recherches dans toutes les disciplines scientifiques qui sont initiées par des chercheurs viennois, réalisées dans les institutions de recherche viennoises ou qui poursuivent des recherches actuelles et constituent d'importants moteurs pour renforcer le potentiel innovateur de l'Autriche.
- Fonds de la Ville de Vienne pour l'Université des sciences économiques de Vienne créé en 1998 à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de cette institution. Il favorise des projets de recherche de sciences économiques qui donnent de nouvelles impulsions à l'économie viennoise. Ce fonds veut surtout encourager et renforcer le transfert du savoir entre les sciences économiques et l'économie viennoise.
- Fonds Viktor Frankl de la Ville de Vienne pour la promotion de la psychothérapie humaniste et orientée vers le sens de la vie créé en 1999 pour honorer les importants travaux de Viktor Frankl, ce grand médecin et psychothérapeute viennois et témoigner de son œuvre scientifique. Le Fonds Viktor Frankl sert avant tout à renforcer et à accentuer le potentiel d'innovation dans le domaine des sciences psychothérapeutiques et à présenter Vienne comme la métropole de la psychothérapie.

- Fonds de la Ville de Vienne pour la recherche innovatrice et interdisciplinaire en matière d'oncologie créé en 2000 pour promouvoir les projets innovateurs dans la recherche des tumeurs cancéreuses capables de stimuler et faire avancer les connaissances biologiques, le diagnostic et/ou la thérapeutique en matière de cancérologie. Consciente des grandes performances des différentes écoles de médecine, la Ville de Vienne honore avec ce fonds les importants travaux réalisés dans la recherche en matière d'oncologie à Vienne.
- Promotion du transfert de savoir entre la science, l'économie et l'administration
- Promotion de congrès internationaux capables de consolider, au niveau international, l'image de Vienne comme ville scientifique
- Promotion de recherches et technologies de pointe notamment en relation avec la biotechnologie (projet de coopération interdisciplinaire en médecine moléculaire (ICP) Vienna Biocenter – Institut de pathologie moléculaire (IMBA))
- Prix et récompenses pour les grandes performances scientifiques
- Prix d'encouragement pour des jeunes chercheurs
- Attribution de bourses.

Encouragement des jeunes chercheurs

Dans le domaine de la promotion des sciences, la Ville de Vienne se concentre notamment sur l'encouragement de jeunes et excellents chercheurs grâce à un éventail assez large de prix et de bourses. Ces encouragements indiquent à la jeune génération de scientifiques que la société témoigne d'un intérêt particulier dans leur formation et leur qualification. La Ville de Vienne entreprend de nombreuses initiatives pour trouver de jeunes talents, elle suit et soutient les jeunes chercheurs hautement qualifiés au cours de leur parcours professionnel et établit ainsi des contacts entre les jeunes chercheurs de grand talent et l'administration, qui a besoin de ces recherches pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

- Attribution de bourses de science à de jeunes diplômés n'ayant pas encore 40 ans
- Attribution de bourses de recherche à des diplômés hautement qualifiés n'ayant pas encore 45 ans
- Attribution de bourses « de talent » pour les cinq meilleurs mémoires présentés à l'Université des sciences économiques de Vienne
- Promotion de bourses pour financer des séjours d'études aux étudiants et de diplômés universitaires originaires des pays de l'Europe centrale et orientale à l'Université des sciences économiques de Vienne (bourses « Jozef »)
- Attribution de bourses de l'Académie autrichienne des sciences (bourse « Apart »)
- Attribution de bourses de troisième cycle de l'Académie autrichienne des sciences
- Attribution de bourses pour des séjours à l'étranger
- Promotion des meilleurs mémoires de l'université polytechnique de Vienne.

Analyse et présentation de la vie scientifique

Le fonds de savoir qui existe à Vienne représente un certain nombre de points forts tant dans le domaine de la science au sens strict que dans celui des connaissances ayant une portée sociale. Il est important de détecter ces « knowledge base », ces bases de savoir, et de les promouvoir. Mais il est également important de faire connaître les atouts de la science et du savoir à un nombre plus important de citoyennes et citoyens. Pour que les Viennoises et Viennois s'identifient plus avec la science et le savoir créé dans leur ville, les mesures suivantes ont été adoptées:

- Présentation de la vie scientifique de Vienne sur Internet
- Projet « Université virtuelle de Vienne »
- Nombreuses initiatives de mise en réseau science – économie – administration
- Projet « Vienna Knowledge Base »
- Publication d'un programme des manifestations scientifiques à Vienne depuis début 1999
- Banque de données des mémoires et thèses de doctorat en relation avec Vienne
- Documentation des associations scientifiques à Vienne
- Promotion de la chaire Theodor Herzl

Les « Wiener Vorlesungen » – Jour fixe de l'intelligence et de la raison

Les Wiener Vorlesungen, un des projets les plus renommés dans la présentation et la vulgarisation des sciences à Vienne au 20^{ème} siècle – viennent de fêter dernièrement leurs 14 ans d'existence. Le concept de ce cycle de conférences scientifiques est clair et bien défini : de grands penseurs analysent, dans le cadre d'une conférence, les origines des grands problèmes de notre époque et propose leurs solutions pour les maîtriser. Pour la durée de ces conférences, l'Hôtel de Ville de Vienne, centre de la politique communale et de l'administration, n'est plus un lieu de politique et d'administration mais une université au cœur de la ville. Ces conférences attirent un public très diversifié et représentatif de toutes les couches sociales. De nombreux Viennois viennent aussi parce que l'Hôtel de Ville évoque pour eux l'endroit qui s'occupe de leurs affaires et ils renforcent par leur présence le caractère démocratique de ce lieu.

Les Wiener Vorlesungen veulent surtout porter un regard aiguisé sur les différences et les contradictions de la réalité. Un regard approfondi sur les problèmes diminue les émotions et constitue la base pour une analyse et une maîtrise objective et donc le fondement d'un monde humain. En participant à ces conférences, le public participe à la « dissémination de ce virus » qui est responsable du bon climat politique.

Parmi les conférenciers ayant participé aux Wiener Vorlesungen on peut citer : Kofi Annan, Ulrich Beck, Bruno Bettelheim, Pierre Bourdieu, Jimmy Carter, Marion Dönhoff, Irenäus Eibl-Eibesfeldt, Manfred Eigen, Mario Erdheim, Vilem Flusser, Viktor Frankl, Peter Gay, Maurice Godelier, Ernst Gombrich, Michail Gorbatchev, Jeanne Hersch, Eric H. Hobsbawm, Werner Hofman, Ivan Illich, Marie Jahoda, Otto

F. Kernberg, Rudolf Kirchschräger, Erwin Kräutler, Bruno Kreisky, Viktor Matejka, Adam Michnik, Hugo Portisch, Uta Ranke-Heinemann, Eva Reich, Horst-Eberhard Richter, Erwin Ringel, Richard Sennet, Edward Shorter, Wole Soyinka, Marcel Tshimalenga Ntumba, Desmond Tutu, Paul Watzlawick, Georg Weidenfeld, Erika Weinzierl, Hans Zeisel.

Discussion de questions centrales relatives à la promotion de la science, la politique scientifique et la science en tant qu'instrument de réflexion et moyen pour résoudre les questions de notre temps

La science, la politique scientifique et la gestion des sciences se voient aujourd'hui liées à toute une série de problèmes nouveaux. L'organisation de la science se débarrasse actuellement des dernières reliques d'une constitution féodale. Le public s'interroge sur les programmes universitaires, l'économie demande aux universités de mieux s'adapter à leurs besoins en matière de qualification, et en général, le financement public de la formation, de la culture et de la science sont mis en question. De nouvelles formes de financement et le partenariat public-privé sont en cours de discussion.

Dans des conférences, des séminaires et des ateliers, la Ville de Vienne s'occupe continuellement des questions et des problèmes relatifs à la programmation de la gestion et du financement de la science et organise des réunions et des workshops au cours desquels on discute des possibilités, chances et modèles pour mieux orchestrer le transfert du savoir entre la science, l'économie et l'administration.

L'Académie de Vienne

Au cours du semestre d'été 1999, les Wiener Vorlesungen organisés par la Ville de Vienne et l'Université de Vienne ont lancé une nouvelle initiative permettant de favoriser les contacts entre la ville et sa plus ancienne université. « L'Académie de Vienne de la Ville de Vienne et de l'Université de Vienne » s'entend comme une plate-forme pour la mise en réseau des discussions urbaines et universitaires et comme un générateur d'impulsions intellectuelles pour Vienne. Grâce à l'Académie de Vienne, la Ville dispose d'un observatoire interdisciplinaire dans le cadre duquel des questions relatives à Vienne sont traitées à un haut niveau scientifique.

Dans le cadre de l'Académie de Vienne, la ville et l'université mettent en commun leurs potentiels de connaissance, leurs capacités d'analyse et leur savoir-faire et contribuent ensemble à mieux cerner et présenter les fondements et les développements historiques ainsi que les problèmes actuels.

Installé sur le campus universitaire, l'Académie de Vienne analyse dans différents cycles de conférences et symposiums les situations intellectuelles, artistiques, politiques et sociales qui ont façonné la ville, ses mentalités, ses structures et ses formes d'expression. Les manifestations de l'Académie de Vienne s'adressent aux étu-

diantes et étudiants intéressés par des analyses interdisciplinaires sur le lieu de leurs études ainsi qu'aux citoyennes et citoyens de la ville désireux de connaître leur ville du point de vue de la recherche la plus avancée. A ce jour, des cycles de conférences suivants ont été organisés dans le cadre de l'Académie de Vienne :

- Au centre : Vienne. Histoire culturelle de l'Autriche
- Le modernisme viennois
- Œuvres d'art viennoises
- Vienne. Lieux de mémoire
- Vienne, la métropole
- Vienne et la technique
- La culture de la Ringstrasse.

Coopération avec les universités

La Ville de Vienne part du principe que les grandes écoles et universités forment des trésors inépuisables de savoir à Vienne. Grâce à un grand nombre d'initiatives et une série de présentations des universités dans le cadre des Wiener Vorlesungen, on présente aux Viennoises et Viennois l'importance de ces hauts lieux de l'enseignement pour le climat intellectuel de la ville.

Vienne dispose de huit universités avec environ 130 000 étudiants et 6 000 professeurs, avec environ 15% d'étudiants étrangers. En incluant les familles et les amis des étudiants et des professeurs d'université, environ un quart de la population de Vienne vit dans la sphère d'influence de la recherche et de la science.

Vienne dispose de traditions scientifiques importantes dans de nombreux domaines. La ville a fait naître un grand nombre de prix Nobel et d'écoles de pensée, qui ont analysé, marqué et changé la vie scientifique et sociale de Vienne.

Aujourd'hui, les universités et la Ville veulent attirer l'attention sur l'importance historique de la science pour la Ville de Vienne et, par la même, renforcer la vie scientifique actuelle et le potentiel d'innovation. Grâce à de nombreuses initiatives, la Ville de Vienne veut mettre en contact les potentiels de la science, de l'économie et de l'administration pour favoriser le bon développement harmonieux de la ville. Les mesures suivantes ont été arrêtées pour atteindre ces objectifs :

- Concertation stratégique pour mieux coordonner les intérêts de la ville et des universités
- Coopération dans le cadre de grands projets (campus universitaire)
- Mise à disposition de terrains pour des projets scientifiques (p.e. IMBA)
- Mise à disposition de soutiens pour lancer des projets scientifiques innovateurs
- Invitation de professeurs étrangers et promotions des fellowships
- Attribution de prix pour des performances scientifiques innovatrices
- Présentation des universités dans le cadre des Wiener Vorlesungen
- Urban Fellowship de la Ville de Vienne
- Prix de la Ville de Vienne pour récompenser des élèves et étudiants ayant travaillé sur des thèmes relatifs à Vienne « Cities in Motion »

- « Cercle Joseph von Sonnenfels » des Wiener Vorlesungen pour des gestionnaires scientifiques de haut niveau de la Ville de Vienne
- L'Université à la rencontre du public (dans le cadre de cette initiative les universités de Vienne présentent, en collaboration avec la Ville de Vienne, les résultats de certaines recherches susceptibles d'intéresser le grand public.)
- Grâce à sa politique de promotion des sciences, la Ville de Vienne donne de nouvelles impulsions à la science et à la recherche et démontre ainsi que Vienne est une ville intellectuelle, un vivier pour l'innovation et la recherche et un haut lieu pour la pratique et la critique de l'art ainsi que pour la réflexion sur l'art.
- Le bonheur et le savoir-vivre ont toujours été liés à la recherche de la vérité et l'amélioration des connaissances. Dans ce sens, les investissements dans les sciences et dans la culture du savoir sont aussi des investissements pour une vie meilleure.



Quelques exemples de la coopération entre la Ville de Stockholm et les universités de la région

